ÉDITION DU LOIR-ET-CHER

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#186

MENSUEL MARS 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

41

ISC Paris

“Le campus orléanais de l'ISC Paris s'ouvre à la formation continue”

P13

P4

■ Lumière sur NLX, une entreprise innovante jamais à court d'idées

P8

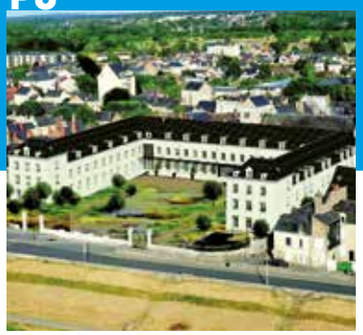

■ Une « *Fleur de Loire* » à 18 millions d'euros

P10à18

© freepik-diller

■ Spécial Formation en Centre-Val de Loire !

P24

■ Le Dossier : Plan de relance, les collectivités à la manœuvre

édito

En ce premier mois du printemps, synonyme de renouveau, nous avons choisi de nous attarder sur ce fameux Plan de relance. À la rentrée dernière, le Premier ministre annonçait un plan de soutien à l'économie de 100 milliards d'euros. Reposant sur trois piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale, le Plan prévoit un accompagnement spécifique des collectivités qui bénéficieront d'une aide pour le financement de leurs investissements et de leurs projets structurants dans ces trois domaines. Elles sont également fortement impliquées depuis le début de la crise, pour mettre en œuvre, aux côtés de l'État, la stratégie nationale de relance de l'économie.
Régions, départements, intercommunalités… chaque collectivité pourra répondre à des appels à projets en fonction de ses compétences spécifiques, réattribuées par la loi NOTRe de 2015. Mais qui gère quoi exactement ? Comment s'y retrouver ? C'est l'éclairage que nous avons souhaité apporter dans notre dossier spécial du mois.

Un autre des enjeux fondamentaux du Plan est l'accompagnement des jeunes vers l'avenir. Sur son site, le Ministère de l'Enseignement Supérieur formule ce vœu : *« Susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, celles et ceux qui souhaitent se reconvertir ou acquérir de nouvelles compétences. »*
Avec deux universités, plusieurs campus et de nombreux établissements publics et privés, la Région Centre-Val de Loire propose un large choix de formations. À l'heure des portes ouvertes – numériques pour la plupart, crise sanitaire oblige – nous avons souhaité zoomer sur les formations offertes sur notre territoire, porteuses d'avenir pour nos jeunes étudiants, qui entreront demain sur un marché du travail qu'on leur souhaite… relancé !

Bonne lecture,

La rédaction

sommaire

FORMATION

18 Des formations adaptées aux évolutions sociétales
L'agriculture d'aujourd'hui se repense, elle est en évolution. Afin de s'adapter et d'anticiper cette mutation, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher propose aux agriculteurs des formations en totale adéquation avec les enjeux sociétaux.

TERRITOIRES

19 Go pour le logo © du Centre !
La marque régionale des produits « *made in Centre* » a désormais son logo identitaire. 700 produits sont déjà labellisés avec un objectif de 10 000 d'ici deux ans.

LE DOSSIER DU MOIS

24 Plan de relance, les collectivités à la manœuvre
Le Plan France Relance est sans doute l'un des plus ambitieux en Europe ; Jamais autant d'argent n'avait déferlé sur l'économie du pays. L'État doit donc en canaliser la distribution. Pour cela, il a lancé des appels à projets dans un grand nombre de domaines : environnement, industrie, innovation… Ce sont les collectivités qui y répondent, chacune en fonction de leurs compétences. Il y a 36 000 communes dans l'hexagone, regroupées en communautés de communes, cantons, pays, agglomérations, métropoles, départements et régions. Comment s'y retrouver ? C'est l'objet de notre dossier spécial du mois.

CULTURE & LOISIRS

30 Un nouvel espace culturel immersif dédié à Léonard de Vinci au Château du Clos Lucé
Au printemps 2021, le Château du Clos Lucé à Amboise inaugurera les nouvelles « *Galeries Léonard de Vinci peintre et architecte* ». Une expérience immersive qui plongera petits et grands dans le processus créatif du maître de la Renaissance grâce aux technologies numériques.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#186
Mars 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Juliette Lécureuil,
Laëtitia Piquet
Ambre Blanes
Sophie Manuel

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Un nouveau préfet pour le Loir-et-Cher

Succédant à Yves Rousset, qui a fait valoir ses droits à la retraite, François Pesneau a pris ses fonctions de préfet de Loir-et-Cher le 25 janvier. Quelques semaines plus tard, il a convié la presse pour faire un premier état des lieux de la situation du département.

Le premier point évoqué a bien évidemment été la situation sanitaire et la gestion de la vaccination contre la COVID. Le Loir-et-Cher a été l'un des premiers départements à lancer, en plus de ses 8 centres de vaccination pérennes, une campagne de centres de vaccination éphémères pour mailler le territoire et répondre, au plus près, aux besoins de la population. Destinés aux personnes de plus de 75 ans et ayant des difficultés à se déplacer, ces 10 centres (installés entre autres à Montoire, Oucques ou encore Bracieux) permettront à plus de 600 personnes de recevoir les deux doses du vaccin Moderna. Le préfet a tenu à saluer le SDIS 41 et l'ensemble des élus locaux pour leur implication et l'organisation de cette campagne de vaccination inédite. Il également annoncé que 7 500 nouveaux créneaux de vaccination ont été ouverts à la mi-février dans les centres de vaccination permanents. Ils sont destinés

François Pesneau, préfet de Loir-et-Cher lors d'un point presse organisé mi-février.

pour l'heure aux plus de 75 ans, aux personnes malades sur prescription médicale et aux soignants, aides à domicile et pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.

Situation des entreprises

Concernant la situation des entreprises loir-et-chériennes, François Pesneau assure que les dispositifs d'aides mis en place par l'État fonctionnent et que sur les 280 millions d'euros distribués aux entreprises de la Région Centre-Val de Loire, plus de 30M€ ont été fléchés vers des établissements du Loir-et-Cher. « *On est vraiment sur un plan de relance et pas un plan rustine* détaille-t-il, *l'objectif est d'accompagner les entreprises vers 2030, et de les aider dans leur transition numérique ou environnementale. Les entreprises doivent réfléchir à ce qu'elles veulent être au lendemain de la crise, et les dispositifs sont là pour les aider* ». S'il n'existe pas de conditionnalité des aides, le préfet mise sur la création des emplois qui pourraient en découler. Concernant l'organisation de futurs grands événements ou réouvertures des lieux culturels, le préfet rappelle que les directives sont fixées au niveau national et qu'elles seront appliquées à la lettre dans le département.

Petites villes de demain

Enfin, François Pesneau a confirmé l'implication de l'État dans le Loir-et-Cher avec le projet « *Petites villes de demain* » qui « *vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire* ». 6 territoires bénéficieront de ce programme dans le département. L'occasion pour le préfet de saluer une nouvelle fois l'esprit coopératif et le « *sens de l'intérêt général* » dont semblent faire preuve nos élus locaux… tous bords confondus…

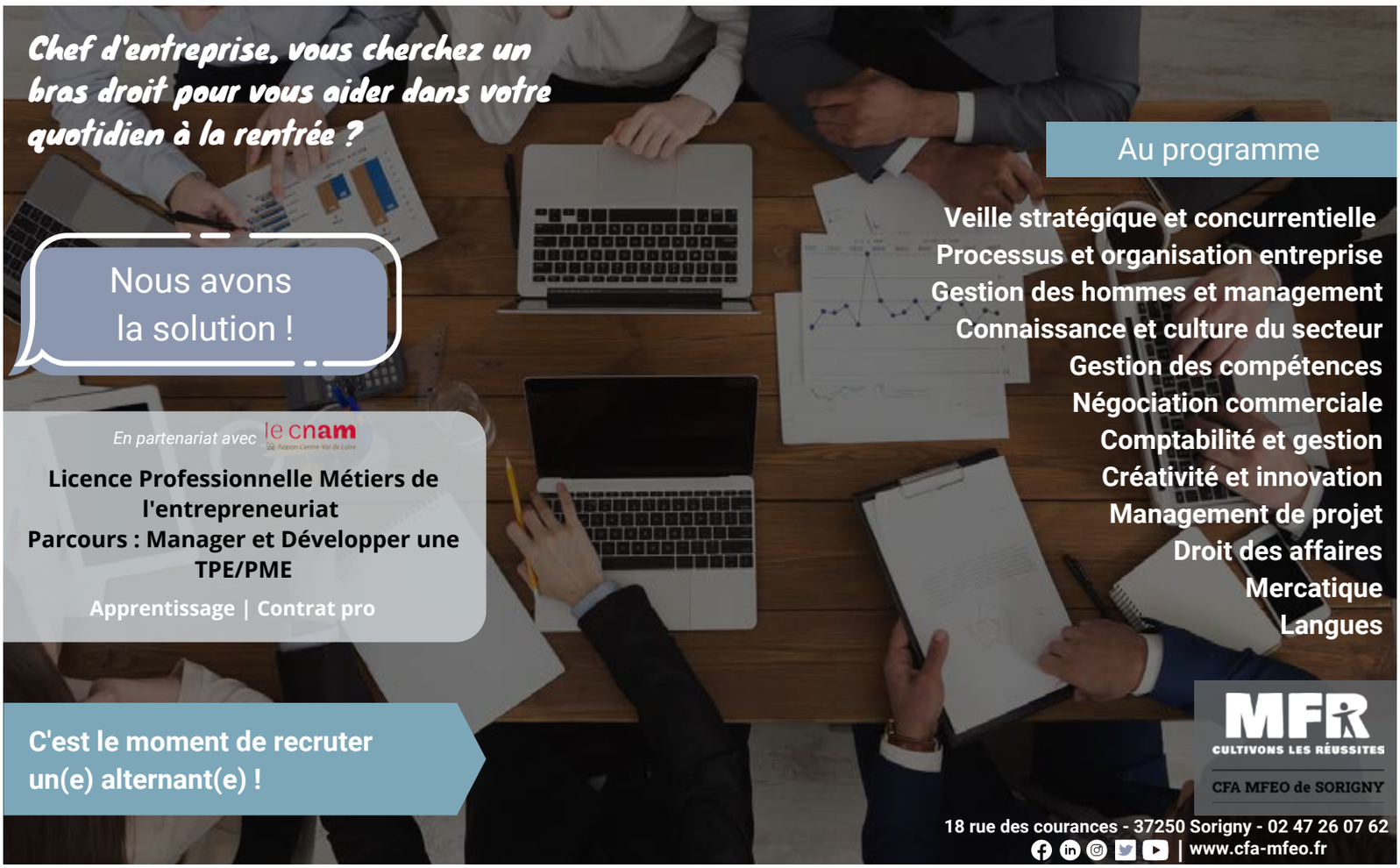

Lumière sur NLX, une entreprise innovante jamais à court d'idées

La société de la Chapelle Vendômoise, fondée en 2007, continue son avancement en proposant toujours plus de solutions d'éclairage LED innovantes et vertueuses d'un point de vue environnemental, pour répondre aux besoins de ses clients.

Directeur Général de NLX -Next Lighting eXperience depuis 2015, Florent Colliau explique qu'il a fallu repositionner l'entreprise sur des marchés de niches avec des produits différenciateurs. Aujourd'hui, l'entreprise conçoit et fabrique des solutions dans 3 domaines d'activité principaux.

Une solution d'éclairage de tennis reconnue à l'international

Le sport, tout d'abord, avec son produit phare « TWEENER® ». Fruit de 2 ans de R&D, TWEENER® est une solution d'éclairage brevetée pour terrains de tennis outdoor. Les lignes de module LED sont montées directement sur la clôture du terrain, ce qui ne nécessite aucuns travaux de génie civil. Le kit peut être installé en une journée. Gain de temps, gain financier, consommation électrique divisée par deux et confort de jeu inégalé, TWEENER ® est plébiscité par les clubs et par les joueurs. En deux ans, NLX a gagné 20 % du marché annuel français et le produit représente aujourd'hui à lui seul 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Lauréat en 2018 du prix de l'innovation organisé par la Tennis Industry Association (USA), le produit constitue un levier de croissance pour l'entreprise en présentant un fort potentiel à l'export et notamment sur le marché américain. En 2020, le CA à l'export de NLX a augmenté de 150 % et les commandes du TWEENER® continuent d'affluer…

La préservation du goût des vins

Autre domaine d'application des solutions brevetées NLX : la viti-viniculture. En effet les vins, et particulièrement les effervescents vinifiés en bouteille, sont très sensibles à la lumière et un mauvais éclairage peut en altérer le goût et l'odeur. En 2012, l'entreprise a développé la solution VINEO®, première sur le marché à régler cette problématique de « *goût de lumière* ». Aujourd'hui, une grande majorité des maisons champenoises se sont dotées de cette solution. Si le marché n'est pas extensible à l'infini (les vins élevés en fûts étant moins concernés), VINEO® permet à l'entreprise de se faire connaître des acteurs de l'agro-alimentaire et de montrer que ses méthodes d'éclairage peuvent apporter des solutions techniques plutôt que chimiques à des phénomènes naturels. NLX travaille actuellement sur le développement d'un nouveau produit permettant de traiter des fruits et légumes avec de la lumière sans passer par des traitements phytosanitaires. La technique s'avère prometteuse et la commercialisation devrait démarrer dès 2022.

Des solutions créatives pour les Architectes et Bureau d'études

Enfin, troisième marché de prédilection pour NLX : les solutions d'éclairage à destination des architectes, bureaux d'études et agenceurs. On retient évidemment l'installation impressionnante en façade de l'Institut du Monde Arabe à Paris, qui a été rénovée en 2017, et équipée d'une solution de rétroéclairage : SURFACE CREATIVE, développée et fabriquée par NLX. Au total, 2 880 éléments lumineux sont intégrés dans les moucharabiehs de la façade créée par Jean Nouvel soit 4 kilomètres de LED. Plus récemment, l'entreprise a gagné deux gros projets d'agencement d'hôtels de luxe appartenant au groupe LVMH.

Des idées et des projets, NLX et son dynamique dirigeant Florent Colliau, en ont encore plein les tiroirs… Avec toujours la même exigence : bien comprendre les problématiques des clients et usagers pour développer des produits et solutions de lumière adaptés. Un avenir prometteur donc pour cette PME qui emploie aujourd'hui 18 salariés et qui ne demande qu'à se développer.

NLX
Aérodrome de Blois-Le Breuil
41330 La Chapelle-Vendômoise
https://www.nlx.fr/

100% SERVICE
100% QUALITÉ
Une signature de **référence** pour tous vos projets
7/7 - 24h/24

PELLÉ ÉLECTRICITÉ
8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr

CALLAC ÉLECTRICITÉ
Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr

BROUDIC PLOMBERIE
2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr

PUBLI INFORMATION

Ambiance challenge au nouveau bâtiment Enedis

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

C'est sous forme d'enquête que les 180 agents d'Enedis dans le Loir-et-Cher ont découvert leur nouveau bâtiment à Blois. Une détective party géante pour appréhender les 22 000 m² de ce site.

Le jeudi 16 février, l'ambiance était ludique dans le tout nouveau bâtiment de la Chaussée-Saint-Victor, au pied de la passerelle vers Cap Ciné, en avant pour un jeu d'enquête grandeur nature ! Le scénario : en pleine alerte météo les agents d'Enedis doivent partir prêter main forte à leurs collègues pour rétablir les clients privés d'électricité. Le problème ? Les clés du camion d'intervention ont disparu, il est primordial de trouver le trousseau qui est quelque part sur ce site… Mission acceptée par les spécialistes du réseau de distribution (qui ont habituellement en charge les 13 800 km du réseau électrique du Loir-et-Cher), répartit par petit groupe, ils ont cherché ensemble à résoudre ce mystère (en respectant bien sûr les mesures sanitaires). La tâche n'est pas aisée dans ce bâtiment qui comprend 3 450 m² de bureaux, 3 750 m² de locaux techniques, plus de 5 000 m² de stockage extérieur et 1 500 m² d'abris et qui est de plus construit judicieusement en arc de cercle pour masquer l'intérieur, la cour et les équipements. Heureusement les organisateurs de cette détective party, Birette n'CO* et TimEmotion ont mis, sur le parcours, quelques indices numériques à découvrir avec le smartphone.

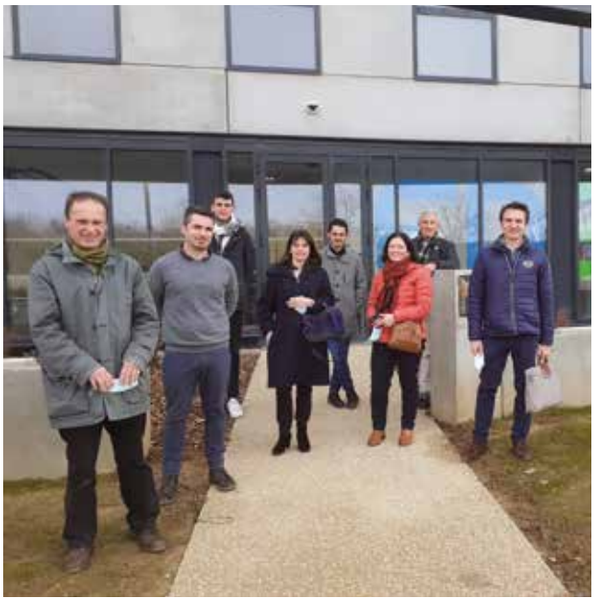

Mission accomplie

Les agents Enedis ont résolu l'énigme avec succès ! Ils ont surtout découvert les nouveaux locaux, même s'ils ont contribué en amont au projet « *miroir* » permettant de participer à l'implantation, c'était une réelle immersion. À noter que c'est la première fois depuis 1946 que toutes les équipes « *réseaux* » seront au même endroit. Dès début mars, le personnel quittera le site technique des Guigniéres et le site de l'avenue de Vendôme pour s'installer au 18 rue Galilée de la Chaussée-Saint-Victor. Les agents sont satisfaits d'être regroupés sur un même lieu. Les relations de travail n'en seront que plus efficaces.

Bâtiment aux performances environnementales

La « *signature* » de ce bâtiment est la façade de 13 m de haut en béton apparent. L'entrée principale donne sur un immense mur en béton gris, brut et épuré. Ce type de finition impose une solution technique innovante, le bétomur. Ce sont des murs béton préfabriqués avec isolation intégrée ce qui les rend ultra-performants et répondant aux exigences actuelles de Réglementation Thermique. Anticorrosion et étanche à l'air, le mur est également adapté à toute zone de sismicité de 1 à 5. La spécificité est également le niveau acoustique élevé, rarement mis en œuvre dans des locaux tertiaires. La volonté a été de combiner un haut niveau d'isolation acoustique, avec des cloisons mobiles en verre qui permettent de redistribuer totalement les espaces bureaux et de réunion en cas de besoin et les réseaux électriques et informatiques qui passent en faux-plafond et faux-plancher. Cet aménagement modulaire des cloisons avec un haut niveau de traitement acoustique est réalisé dans l'objectif de confort du personnel et d'efficience de l'organisation du travail. Les espaces « *bulles* », « *café connecté* », lieu de vie, la grande terrasse, tout est vraiment prévu pour que les conditions de travail soient efficaces et les plus agréables possible à l'image de cette journée ludique.

**Birette n'co : https://www.birettenco.fr/*

Matériaux et équipements français

Enedis agissant dans le cadre d'une Délégation de Service Public n'a pas vocation à être propriétaire de ses locaux qui sont donc loués. Un investisseur privé en est le propriétaire et a délégué la construction au promoteur Essor.

Essor a confié une partie de la maîtrise d'œuvre à Manehome, qui a piloté le chantier et cordonné les intervenants. Dans une logique responsable, la majorité des intervenants étaient des entreprises locales. Les matériaux et équipements made in France ont été privilégiés.

ENEDIS – 18, rue Galilée – 41260 La Chaussée-St-Victor

immo LIAISON VINEUIL

FLASH INFO !

La famille Immoliaison s'agrandit !

Yves Guesnier est à votre disposition sur les secteurs de Romorantin, Langon, Pruniers-en-Sologne, Mennetou-sur-Cher, Villefranche-sur-Cher, Chartes-sur-Cher, St-Loup-sur-Cher, St-Julien-sur-Cher, Villeherviers et Maray.
Vous désirez concrétiser votre projet immobilier (vente ou achat) et vous souhaitez un accompagnement de qualité ?

Contactez Yves au 06 74 30 74 31
ou par email : ***yves.guesnier@immoliaison.fr***

ALERTE RECRUTEMENT !

Nous recrutons des femmes et des hommes qui souhaitent s'investir et accompagner nos clients dans leurs projets immobiliers.
Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et performante sur l'un des secteurs suivants Vendôme, Amboise, St-Aignan, Salbris / La Motte Beuvron et Beaugency ?
Contactez Alain Picard *afin de parler de votre carrière au sein du réseau Immoliaison.*
Tél 07 82 30 94 37
ou email ***alain.picard@immoliaison.fr***

https://vineuil-41.immoliaison.fr/

PUBLI INFORMATION

La CPME, le GPA, sur le terrain quoi qu'il en coûte

La CPME et son outil de prévention territorial, le Groupement de Prévention Agréé souhaitent amener un éclairage sur les Prêts Garantis par l'État (PGE). En effet, le retour à la réalité risque d'être âpre pour bon nombre de nos TPE-PME.

Retour à la réalité

Pour rappel, le PGE est un dispositif gouvernemental exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros. Les banques ont donc distribué massivement, à prix coûtant, les prêts garantis par l'État pour soulager, sans délai, la trésorerie des entreprises et des professionnels.

Or, dans quelques semaines le temps sera venu de faire le point sur cette longue année de fermeture pour les uns et de vie au ralenti pour les autres.

Les aides massives proposées aux entreprises ont mis l'économie française *« en apnée »* et nombreuses sont les entreprises *« sous perfusion »*. Le jour où les aides d'État cesseront est proche. Le temps du remboursement des dettes acquises approche, sans anticipation, nous craignons que la chute soit dure pour une majorité de nos entreprises.

Quelques chiffres

650 000 entreprises ont reçu un PGE soit environ 22 % des entreprises françaises et 130 milliards d'euros prêtés. 88 % de ces entreprises sont des TPE de moins de 10 salariés. Sur notre Région Centre-Val de Loire, 19 500 PGE ont été accordés pour 3 milliards d'euros (89 % de TPE). À ce jour près de 50 % des chefs d'entreprise n'ont pas utilisé leur PGE et il faut noter que 5 000 entreprises auront dépensé la totalité de leur PGE au printemps.

La perte de repères des chefs d'entreprise

La situation des entreprises jusqu'à fin 2019 était au beau fixe, les carnets de commande étaient remplis, le chômage baissait régulièrement, les banques étaient regardantes quant aux prêts accordés aux entreprises. Aujourd'hui, les carnets de commandes sont beaucoup plus ajourés, les prévisions à court termes très difficiles à réaliser, le chômage est reparti à la hausse. L'argent est disponible en grande quantité mais ne trouve pas preneur vu le niveau d'endettement des entreprises et le peu d'activité actuelle. C'est un paradoxe qui perturbe le pragmatisme des chefs d'entreprise et déstabilise leurs habitudes.

Par ailleurs, le grand plan de communication de l'État lancé depuis plus d'un an a insufflé un message très positif dans l'esprit des entrepreneurs puisqu'aucune entreprise ne devait être laissée sur le bord du chemin. L'État s'est positionné auprès du chef d'entreprise comme le sauveur, en d'autres termes comme le retour d'un État-providence au chevet des entreprises.

Remboursement du PGE ou l'interprétation des uns n'est pas la réalité des autres

Nous constatons, au quotidien, que beaucoup de chefs d'entreprise pensent que l'État, en se portant caution des entreprises, prendra le relais auprès de la banque en cas de non remboursement des échéances du Prêt Garanti par l'État. En réalité, La garantie de l'État ne viendra solder la banque qu'une fois que celle-ci aura prouvé à l'État qu'elle a mis tous les moyens pour recouvrer la créance (c'est la définition de la caution simple, celle du PGE). Autrement-dit, l'État ne viendra solder la banque que si les actifs de l'entreprise ne suffisent pas à payer les créances. Dans ce cas, le tribunal n'est plus très loin !

Prévenir et anticiper pour retrouver la confiance

Restons optimistes car les négociations sont toujours en cours sur la durée de remboursement du PGE. La CPME a aussi proposé à Bercy la mise en place d'un *« Prêt de consolidation »* permettant de regrouper l'ensemble des échéances bancaires ou liées à des aides publiques (report de charges…) avec un remboursement étalé sur 10 ans. Aussi, l'Urssaf doit proposer des moratoires pour étaler les créances 2020 et la Direction de Finances Publiques sera à l'écoute sur les règlements de la TVA. S'il y a toujours une solution à un problème, la condition de la réussite passe par la communication et l'anticipation.

cpme 41 LOIR-ET-CHER — GPA 41

MEDEF : Lancement du club Stratexio en Centre-Val de Loire

Le MEDEF Loir-et-Cher (en association avec le MEDEF Touraine, MEDEF Eure-et-Loire et le MEDEF Indre) a lancé officiellement le 18 février, le club Stratexio-Centre pour accompagner les entreprises du territoire dans leur internationalisation et leur stratégie à l'export.

Fabrice Le Saché, Vice-président & Porte-parole du MEDEF et Président du club Stratexio France, était présent pour ce lancement. Pour l'organisation patronale, l'expansion internationale constitue une réelle opportunité pour les dirigeants de conquérir de nouveaux clients mais aussi plus largement, d'entamer un changement profond de stratégie commerciale. *« L'internationalisation c'est aujourd'hui et c'est pour tout le monde y compris les TPE-PME »* a-t-il souligné.
L'objectif du dispositif Stratexio est de réfléchir pour et avec les dirigeants d'entreprises à une démarche et une stratégie d'internationalisation *« qui soit plus réfléchie, plus construite et donc plus durable plutôt qu'une démarche par opportunité »* poursuit Fabrice le Saché.
Stratexio s'appuie sur un réseau de près de 130 experts du commerce international et vise à créer des groupes *« commandos »* de 6 à 8 chefs d'entreprise qui vont se réunir tous les deux mois pour travailler sur des sujets (logistique, marketing, INCOTERMS…) et bénéficier des conseils des experts. C'est donc un véritable mix entre échanges entre pairs des bonnes idées, pratiques et éclairage précis apporté par l'expertise.
Le club Stratexio Centre-Val de Loire vient donc d'être lancé, sous l'impulsion du MEDEF41. Pourquoi dans le Loir-et-Cher ? Parce que le département possède quelques fleurons, notamment sur le territoire vendômois, qui illustrent bien qu'une bonne stratégie à l'export peut apporter chiffre d'affaires et croissance à une entreprise. Pour le premier club Stratexio de la région, 4 des 6 entreprises qui le composent sont donc implantées sur le territoire loir-et-chérien. *« Mais on espère bien que les départements voisins vont aussi contribuer ! »* conclut Paul Seignolles, président du Medef 41 en clin d'œil (et appel du pied) à ses homologues présents lors du lancement.

Pour en savoir plus :
https://www.stratexio.fr
Medef 41 – 02 54 52 41 40
contact@medef41.fr

Les entreprises qui composent le club Stratexio-Centre :

4 NRJ : basée dans le 41, compte 14 employés et réalise 3M€ de CA (dont 3 % à l'export) dans l'infrastructure ferroviaire, outillage et maintenance caténaire.
BEIRINS : basée dans le 36, compte 200 employés et réalise 20M€ de CA (dont 10 % à l'export) dans la conception, réalisation et installation de cheminées industrielles mécano-soudées pour le chauffage collectif et urbain, le process industriel et la production électrique d'origine thermique.
EMKA ELECTRONIQUE : basée dans le 41, compte 130 employés et réalise 16M€ de CA (dont 5 % à l'export) dans la conception et l'intégration de produits électroniques/électro-techniques en sous-traitance pour des marchés industriels.
GAUDELAS : basée dans le 41, compte 32 employés et réalise 11M€ de CA (dont 20 % à l'export) dans le sciage et commerce de bois.
MTS GALERIES : basée dans le 28, compte 78 employés et réalise 12M€ de CA (dont 20 % à l'export) dans la conception, fabrication et distribution d'éléments de portage pour véhicules utilitaires.
ROSENBERG VENDÔME : basée dans le 41, compte 160 employés et réalise 24M€ de CA (dont 75 % à l'export) dans la conception, fabrication et commercialisation de moteurs électriques et ventilateurs.

Une « *Fleur de Loire* » à 18 millions d'euros

Avec Yvan Saumet comme propriétaire et le chef Christophe Hay pour exploitant, le futur hôtel-restaurant de Blois *« Fleur de Loire »* se donne les moyens d'atteindre l'excellence de la gastronomie et de l'hôtellerie haut de gamme.

Une *« fleur de Loire »* d'une variété nouvelle va éclore à Blois en juin 2022. À la manière de la création d'une rose, que l'on obtient toujours à partir d'une greffe, les *« obtempteurs »* de cette nouvelle variété sont un entrepreneur aguerri et un chef cuisinier de renom. La greffe entre eux a pris depuis plusieurs années déjà. *« Je l'avais repéré alors qu'il n'avait encore qu'un "macaron" au Michelin »* dit Yvan Saumet à propos du chef Christophe Hay, aujourd'hui auréolé de deux étoiles pour son restaurant *« la Maison d'à côté »* à Montlivault (Loir-et-Cher) et d'une étoile pour *« la Table d'à côté »* à Ardon (Loiret). Ce n'est pas en tant que président de la CCI du Loir-et-Cher qu'Yvan Saumet s'est intéressé à Christophe Hay, mais en tant qu'entrepreneur pour réaliser un projet qui lui tient à cœur.

La meilleure vue sur Blois

« J'ai toujours pensé qu'il y avait la place à Blois pour un bel établissement hôtelier capable d'accueillir aussi bien la clientèle locale qu'internationale avec la qualité que suppose l'esprit du Val de Loire », estime Yvan Saumet. L'homme de goût tout autant que l'expert-comptable, qu'il fut pendant 25 ans en tant que directeur associé du cabinet parisien KPMG, établissait ce constat depuis son retour en bord de Loire pour y prendre la présidence de la polyclinique de Blois. La vente en 2017 au groupe Saint-Gatien de cet établissement dont il était actionnaire, va lui donner les moyens de réaliser son rêve.

« Je voulais que l'on puisse disposer de la meilleure vue sur Blois, donc rive gauche dans le quartier dit "de Vienne", explique Yvan Saumet. *Le bâtiment Gaston d'Orléans, qui abritait la maison de retraite de l'hôpital, quai Villebois-Mareuil, répondait tout à fait à cette condition, d'autant plus que le centre hospitalier voulait s'en séparer ».*

Investisseurs et gestionnaires

Pour 2 millions d'euros, Yvan Saumet est donc devenu propriétaire de l'ensemble immobilier dont la longue façade classique du début du 19e siècle ouvre les bras vers la Loire avec le château royal en perspective. Un bel écrin pour des bijoux de prestations raffinées que le chef Christophe Hay, et son épouse Emmanuelle, auront à charge de faire briller. Ils seront à la fois locataires, associés et investisseurs de l'établissement qui répondra au nom de *« Fleur de Loire »*. Une référence au premier livre du chef de la Maison d'à côté, *« Un cuisinier à fleur de Loire »* (Flammarion), et à l'inspiration de sa cuisine.

L'ancienne annexe Gaston d'Orléans de l'hôpital va être totalement transformée en hôtel-restaurant 5 étoiles. Au bout de l'aile gauche, une nouvelle construction abritera le bistrot et un kiosque à pâtisserie.

« Je vais investir pour 8 millions d'euros dans l'aménagement de l'ensemble du bâtiment en créant le fonds de commerce dont nous serons les gestionnaires avec mon épouse » annonce Christophe Hay.

Un spa Sisley

Les travaux d'aménagement se doivent d'être à la hauteur du standing visé, celui d'un 5 étoiles, c'est-à-dire avec des chambres d'au moins 24 mètres carrés et toutes les prestations de haut niveau. *« L'hôtel comprendra 44 chambres dont 11 suites,* précise Yvan Saumet. *Il y aura un spa du réseau Sisley qui équipe les plus grands palaces dans le monde. C'était une évidence pour moi et pour Blois où sont élaborés les produits cosmétiques de la marque dirigée par Philippe d'Ornano que je connais bien ».*

La Loire dans les jardins

Le restaurant gastronomique s'installera à l'étage du bâtiment principal avec vue sur la Loire. Une salle pourra accueillir des séminaires jusqu'à 60 personnes. *« Les jardins intérieurs seront paysagés pour évoquer les grèves de la Loire, de telle sorte que l'on aura l'impression qu'elle déborde,* décrit Christophe Hay. *Au bout de l'aile gauche une nouvelle construction abritera le bistrot à l'étage avec un kiosque à pâtisseries au rez-de-chaussée ».*

Les travaux de transformation des 5 000 mètres carrés du futur ensemble immobilier ont débuté en janvier avec un objectif d'ouverture en juin 2022. Au total, 18 millions d'euros seront investis dans cette *« Fleur de Loire »* qui devrait s'épanouir bien au-delà.

B.G

Un transfert et 40 créations d'emplois

Christophe Hay a obtenu le titre très convoité de « cuisinier de l'année » du guide Gault et Millau.

En s'installant à Blois en juin 2022, Christophe Hay transférera ses restaurants actuels de Montlivault, *« la Maison d'à côté »* et *« Côté Bistrot »* où travaillent, en temps normal, 32 personnes. Le nouvel établissement *« Fleur de Loire »*, avec l'hôtel, le spa, le restaurant gastronomique, le bistrot et le kiosque à pâtisseries, fera travailler 75 personnes ce qui entraînera la création d'une quarantaine d'emplois.

Christophe Hay, conservera en revanche son restaurant *« La Table d'à côté »*, à Ardon, près d'Orléans, dont il a confié la direction des cuisines à Marie Gricourt.

Nouveau Caddy Cargo 1st Edition
TDI 75 ch avec Solution CarePort Pro** à 139 € HT/mois, apport de 2 772 € HT*

*Offre de Location Longue Durée sur 37 mois et 40 000 km, apport de 2 772 € HT suivi de 36 loyers de 139 € HT, pour un Caddy Cargo 1st Edition 2.0 TDI 75 ch BVM. Modèle présenté : Caddy Cargo 1st Edition 2.0 TDI 75 ch BVM avec options PM, barres de toit et jantes alu 16" en location longue durée 37 mois et 40 000 km, avec apport de 3 015 € HT suivi le 36 loyers de 158 € HT. **Solution CarePort Pro : Offre de Location Longue Durée incluant obligatoirement Perte Financière auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles (société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126) et MMA IARD (S.A. au capital de 537 052 368 € – RCS Le Mans 440 048 882 – 14 bvd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans cedex 9, entreprises régies par le code des assurances, Contrat de Maintenance incluant l'extension de garantie par Volkswagen Bank GmbH et Garantie Véhicule de Remplacement par EUROP ASSISTANCE France (1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S. A. au capital de 23 601 857 € RCS Nanterre 451 366 405). Offre réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour toute nouvelle commande jusqu'au 31/03/2021 inclus, chez tous les Distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires participants, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN BANK GMBH – S.A.R.L. de droit allemand – Capital social : 318 279 200 € – Siège social : Braunschweig (Allemagne) – RC/HRB Braunschweig : 1819 – Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr) – Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune – 95700 Roissy-en-France – RCS Pontoise : 451 618 904 – Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne – B.P. 61 – 02601 Villers-Cotterêts Cedex. Volkswagen Group France SA – 11 avenue de Boursonne, Villers-Cotterêts – RCS SOISSONS 832 227 370.

Publicité diffusée par le concessionnaire Volkswagen Véhicules Utilitaires Espace Auto Blois enregistré à l'Orias sous le n° 07027047 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

Volkswagen Group France SA – 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts – RCS SOISSONS 832 227 370.

Véhicules Utilitaires

Espace Auto Blois
Votre Conseiller Commercial :

Aurélien ROCHEREAU
3 rue de l'Azin, 41000 Blois
Tél. : 07 76 11 27 75 e-mail : arochereau@groupewarsemann.fr

Suivre son B.U.T à Blois

Le B.U.T, trois lettres pour un nouveau diplôme universitaire en 3 ans qui aura le grade de licence. Dès la rentrée 2021, les étudiants pourront suivre à l'IUT de Blois le nouveau cursus Bachelor Universitaire de Technologie.

L'offre de formation de l'IUT de Blois évolue. Le B.U.T sera mis en place dès la rentrée prochaine, le DUT disparaîtra. Patrick Laffez, directeur de l'IUT de Blois explique « *les étudiants vont continuer à profiter d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques mixtes expérimentées. Le cursus sera toujours autour de mise en situation professionnelle, de période en entreprise sous forme de stage ou en alternance.* » Ce diplôme s'aligne sur les standards internationaux et va faciliter les échanges avec les universités étrangères. « *Avec le passage en 3 ans, nous allons pouvoir renforcer nos échanges avec les universités du Japon, de la Slovénie et de la Suède* » précise le directeur.

Ce Bachelor s'articule en « *spécialités* », 4 seront ouvertes à Blois à la rentrée ; Mesures Physiques, Science et Génie des Matériaux, Réseaux et Télécommunications et Métiers du Multimédia et de l'Internet. Une autre nouveauté, le choix de « *parcours* » (anciennement options en DUT), 8 parcours seront possibles à l'IUT de Blois. Le B.U.T est un diplôme national ce qui signifie que les compétences acquises dans une mention de B.U.T seront les mêmes dans chacun des IUT qui proposeront cette mention, avec une adaptation locale à hauteur de 30 % du contenu au maximum. « *L'objectif du B.U.T est double ; permettre de trouver directement un emploi avec son diplôme et favoriser la poursuite d'études (vers un master par exemple)* » complète Patrick Laffez.

Patrick LAFFEZ, directeur IUT de Blois – composante de l'Université de Tours

Les lycéens pourront bientôt candidater sur Parcoursup à ce tout nouveau diplôme. Le passage pour y accéder, sont les notes obtenues au lycée, le projet de formation présenté dans la lettre de motivation et un entretien. En souhaitant que le B.U.T se distingue autant dans le choix des étudiants que le DUT. À suivre…

S.M

HELP

L'IUT souhaite sensibiliser à la difficulté des jeunes pour trouver un stage sur la période de mars et avril. Les étudiants en DUT et Licence pro ont besoin de faire un stage pour valider le cursus. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

iut-blois.univ-tours.fr

Le campus orléanais de l'ISC Paris s'ouvre à la formation continue

L'antenne orléanaise de l'école de commerce ISC Paris propose désormais aux entreprises la création de programmes de formation continue personnalisés et un accompagnement sur la durée.

L'ISC Paris a bien pris racine en val de Loire. Ouvert depuis septembre 2019, le campus orléanais de la célèbre école de commerce parisienne a pris de l'expansion. 130 étudiants suivent les différents programmes de formation, du Bachelor au Master du Programme Grande école en passant par différents Masters spécialisés. Preuve de l'attractivité de l'école, le nombre de candidats a augmenté de 140 %, permettant d'atteindre l'objectif de 250 étudiants à la rentrée prochaine. Par ailleurs, les travaux d'extension s'achèvent dans le bâtiment principal de la rue Jeanne d'Arc (lire ci-contre).
Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, le campus orléanais de l'ISC Paris maintient les liens avec ses étudiants grâce aux équipements technologiques de cours à distance mais aussi en accueillant les groupes sur place par roulement.

Pierre Barreaud (à gauche) dirige le campus orléanais de l'école de commerce ISC Paris, avec Anthony Domingues comme Responsable du développement et de la relation entreprise.

Construire des programmes originaux

Le directeur du campus orléanais de l'ISC Paris, Pierre Barreaud, tire aussi une certaine fierté du fait que l'intégralité des étudiants en alternance ont bien une entreprise d'accueil. « *Cela démontre à la fois la notoriété de notre marque et l'efficacité du réseau que nous avons tissé avec les entreprises régionales* », estime-t-il.
C'est précisément pour mieux répondre aux attentes exprimées par son environnement économique que le campus orléanais de l'ISC Paris ouvre cette année une activité de formation continue. « *Nous le proposons avec l'état d'esprit qui est le nôtre, c'est-à-dire sans imposer de modèle tout fait mais dans une posture d'écoute et de réflexion pédagogique partagée pour construire des programmes originaux* », poursuit Pierre Barreaud.

Conduite du changement

Des propositions sur-mesure ont déjà été élaborées, par exemple en management des femmes et des hommes ainsi que des lignes de produits pour un groupe de dix cadres d'une entreprise régionale. Les attentes le plus souvent exprimées portent sur la conduite du changement, la RSE, le développement commercial ou la gestion de projets. « *Nous avons aussi des demandes de montée en compétences de l'encadrement intermédiaires pour des entreprises en croissance rapide,* cite Pierre Barreaud. *Nos équipes d'enseignants-chercheurs à Orléans ou à Paris assurent une veille permanente afin de proposer les solutions les plus en pointe et un suivi sur le long terme* ».
Responsable du développement et de la relation entreprise du campus orléanais de l'ISC Paris, Anthony Domingues ajoute que les liens avec le tissu des entreprises régionales s'inscrivent bien dans la durée avec des initiatives régulières comme les job dating ou les « *mardis business de l'ISC* » réservés à la présentation des activités et métiers d'entreprises partenaires. « *Nous sommes aussi sollicités pour réfléchir et proposer des solutions sur des problématiques spécifiques,* explique-t-il. *Par exemple une banque régionale qui cherche comment s'adresser aux jeunes actifs ou un acteur de l'énergie qui s'interroge sur le potentiel du marché de l'hydrogène* ».
« *L'ouverture de notre offre de formation continue s'inscrit bien dans cette proximité avec notre environnement économique,* termine Pierre Barreaud. *Notre campus orléanais peut être fier de son enracinement régional* ».

En savoir plus
Pour toute information concernant la formation continue, prendre contact avec Anthony Domingues, Responsable du développement et de la relation entreprise,
adomingues@iscparis.com
Tél : 07 66 76 99 26

Expansion en hyper-centre

Implanté sur le site historique de l'ancien lycée Pothier, le campus orléanais de l'ISC Paris s'est agrandi dernièrement avec de nouvelles salles de cours et un amphithéâtre de 100 places dans le bâtiment donnant sur la rue Jeanne d'Arc. La surface totale, actuellement de 2 000 m², sera portée à 3 800 m² après rénovation d'un bâtiment donnant sur la cour intérieure.

Formez vous à tout âge

Salariés – dirigeants
profitez de vos droits et crédits formation pour faire décoller vos compétences.
- Formations sur mesure
- Formations courtes et expertises métiers
- Formations diplômantes et certifiantes
- Formations Programme Grande École

Vous pouvez faire un bilan gratuit

L'INSA relève le défi de l'Industrie 4.0

La quatrième révolution industrielle que vit actuellement l'industrie est née de la convergence des technologies numériques et des techniques de production industrielle. L'Institut National des Sciences Appliquées Centre-Val de Loire l'anticipe en préparant les futurs ingénieurs à l'industrie du futur.

L'arrivée des technologies numériques de plus en plus évolutives redéfinit le mode de fonctionnement même de l'usine, son modèle économique, les relations entre les parties prenantes et amène à revoir la manière de concevoir les produits. Internet des objets, impression 3D, intelligence artificielle et numérisation… Tout le processus industriel devient assisté et régi grâce aux données. L'Institut s'adapte à cette mutation, les formations évoluent actuellement pour relever le défi de cette Industrie 4.0 appelée aussi industrie du futur. Les futurs ingénieurs devront faire preuve d'une grande maîtrise de la complexité et être dotés d'une extrême polyvalence.

Serge Dos Santos, en charge de la mission Industrie 4.0 au sein du Groupe INSA recommande localement une réflexion transverse aux 6 départements de l'INSA Centre-Val de Loire, concernant les spécialités Sciences et technologies pour l'ingénieur (STPI), Sécurité et technologies informatiques (STI), Génie des systèmes industriels (GSI), Maîtrise des risques industriels (MRI), Énergie, risques et environnement (ERE), ainsi que de l'École de la nature et du paysage (ENP), de façon à ce qu'ils intègrent, dans leurs programmes pédagogiques de formation, les concepts émergeants liés à la transformation digitale de l'industrie. « *Le secteur industriel commence le virage des technologies 4.0 qui renforceront l'Humain dans le travail en équipe. L'adaptabilité, l'ouverture d'esprit, la créativité et leur diversité resteront les atouts indispensables des ingénieurs de demain.* » précise Serge Dos Santos.

L'Humain au cœur de l'industrie du futur

Cette usine du futur présente de nombreux avantages. Par exemple, la collaboration entre les robots et les hommes soulage les ouvriers des tâches répétitives et assure une précision accrue, tandis que le recours à l'impression 3D permet de créer des pièces complexes et sur-mesure. Ou encore le Big Data qui offre l'analyse de toutes les données, encore une fois en temps réel, afin de comprendre, anticiper et s'adapter. Malgré les apparences, l'homme n'est pas écarté de ce système. Bien au contraire, il en est le centre. « *Les entreprises qui réussiront le mieux la transition vers l'Industrie du futur seront celles qui placeront l'humain au cœur de leur projet de transformation* » explique Serge Dos Santos. De par la vision d'une école humaniste portée par son fondateur Gaston Berger, les INSA forment les étudiants aux compétences techniques demandées tout en recherchant à développer dimension sociale préservant la diversité d'analyse pour faire face aux incertitudes scientifiques, aux changements technologiques et organisationnels.

S.M

Les Assises de l'Industrie 4.0 à Blois

Mardi 28 et mercredi 29 septembre 2021

La 2e édition des Assises de l'Industrie 4.0 aura lieu à Blois en septembre prochain. 2 jours dédiés à cette thématique avec une multitude de conférences en mode co-modal (présentiel et distanciel), un meet-up grand public co-organisé avec les associations Loir-et-Cher Tech et IEEE France (section industrie), une table ronde et un « *Word café* ».

Cet événement organisé à l'INSA Centre-Val de Loire est destiné aux élèves, aux chefs d'entreprise et à l'ensemble des acteurs de l'industrie du futur. La 2e édition des assises préservera la dimension internationale de la première édition aussi bien dans les intervenants que dans le suivi grâce à la traduction automatique (sous-titrage) par l'intelligence artificielle.

Sens et talents à Salbris

À la rentrée prochaine, les anciens locaux de l'usine Matra à Salbris accueilleront une école de production pour un ancrage des jeunes sur le territoire.

«Aujourd'hui, beaucoup de jeunes sont en recherche de sens. Je pense que c'est une obligation pour notre association, les entreprises, le territoire, les élus de mettre toutes les bonnes volontés pour leur permettre de retrouver un sens dans leur vie et de découvrir un métier, de l'aimer et de s'ancrer dans le tissu du territoire», défend Dominique Gardy, président de l'association Sens et Talents.

Une quarantaine d'écoles de production sont déjà implantées en France, et la première du Centre-Val de Loire ouvrira à la rentrée, grâce au projet porté par cette association, sur le site du technoparc à Salbris dans les anciens bâtiments de Matra. En plus de son accessibilité par le train, Salbris fait partie du *«territoire d'industries qui fait l'objet d'un engagement de l'État pour des investissements prioritaires»*.

Cette école s'appuie sur un triptyque gagnant : les jeunes trouveront du sens et un emploi, les entreprises suivront les élèves formés sur des machines traditionnelles et numériques identiques aux leurs et *«les jeunes, qui forment le tissu économique, social, humain du territoire de demain et ayant trouvé un job et du sens dans leur vie, vont s'ancrer dans le territoire et encore plus si certains d'entre eux créent leur propre entreprise»*. De plus, ce projet réhabilitera un ancien site industriel.

«L'école est destinée à des jeunes en difficulté de 15 ans et plus qui ne sont pas admis dans un système scolaire classique.» Dans cette école baptisée Maurice-Leroux, reconnue par l'Éducation nationale et portée par la fédération nationale des écoles de production, *«chacun et chacune a des talents et l'école a pour but de leur faire découvrir leur propre talent et de les développer pour être prêt à l'embauche»*, explique-t-il. Ils bénéficieront de la pédagogie *«faire pour apprendre»*. Pour cela, ils passeront un tiers du temps en cours et deux tiers à *«fabriquer des pièces réelles de commandes réelles d'entreprises locales qui donnent de la sous-traitance à l'école»*, et *«tout se passe sur le même site. Nous avons dix engagements de contrats de sous-traitance d'entreprises locales et dix autres potentiels en cours de discussion.»*

© Association Sens et Talents

© Association Sens et Talents

Les écoles de production constatent que le jeune ainsi formé pour un CAP ou un bac pro reçoit en moyenne 2 à 3 opportunités dès son entrée sur le marché du travail.

«L'idée est d'avoir quatre classes dans trois ans dans le domaine de la mécanique de précision», chacune d'une capacité de douze élèves et encadrés par des maîtres professionnels expérimentés. *«Il sera peut-être possible de créer une deuxième filière dans la soudure ou dans le domaine des moteurs»* en se basant sur le vivier industriel local et l'intérêt des jeunes.

Ce projet, qui coûte 1,6 millions d'euros pour l'achat des machines et 1 million pour la réhabilitation du site, est financé grâce au plan de relance, à la Région et à des fondations de fonds privés. Pour son fonctionnement, l'école vendra les pièces fabriquées par les élèves au prix du marché, recevra la taxe d'apprentissage reversée par les entreprises locales et une subvention régionale. Le coût pour les familles sera ainsi marginal, indépendamment de l'internat que l'association projette d'ouvrir à proximité.

Après une carrière internationale, Dominique Gardy a rejoint ce projet pour *«rendre la chance qu'on a pu avoir. Il ne peut pas y avoir meilleure satisfaction que d'arriver à aider ces jeunes.»*

L.P

https://ecolemauriceleroux.com

Joué-lès-Tours & Montbazon
Saint-Gatien La Salle
Frères des Écoles Chrétiennes

Centre de Formation par Apprentissage

107, Rue de La Douzillère
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS
www.saint-gatien.org
02 47 78 15 63

Accompagnement personnalisé des jeunes à la recherche d'entreprise :

- *Travail du CV et des outils (lettres, entretien, etc...),*
- *Aide et organisation à la sélection des professionnels,*
- *Sécurisation du parcours,*
- *Suivi jusqu'à signature du contrat,*
- *Immersion-stage dans notre établissement,*
- *Diffusion de votre candidature auprès de professionnels ciblés.*

Accompagnement des Entreprises :

Aide à la sélection d'apprentis :

- *Déchiffrage des CV,*
- *Aide et organisation au recrutement,*
- *Sécurisation des parcours,*
- *Période préalable en guise d'essai.*

Adaptation du parcours en fonction des profils, besoins et attentes :

- *Étude individuallisée.*

Panel de **11 formations** du ***CAP à la Licence :***

Maintenance des bâtiments (tous corps d'état), Electricité, Froid, Climatisation, Fluides Energies, Topographie, Bâtiment, Travaux Publics, Economie de la Construction, Conduite de travaux, Construction durable.

Rencontrons-nous !
Christophe SIMON - 06 07 42 20 47
Isabelle BOULAY - 07 68 73 20 38

Portes ouvertes sur RDV
20 mars 2021
9h - 17h

en partenariat avec le cnam Région Centre-Val de Loire

Qualiopi processus certifié

Se former au “MOTION DESIGN” à Blois

Le motion design (ou le design en mouvement) a le vent en poupe. Avec l’avènement du numérique, l’animation d’éléments graphiques se développe. L’ETIC, l’école de Design de Blois forme les professionnels de demain à ce métier.

Il est sage de préciser que l’animation dite traditionnelle est portée sur l’animation de personnages et d’une histoire tandis que l’animation dite graphique (par des formes graphiques représentatives ou abstraites) va plutôt animer un message. Le motion design est en fait un formidable outil de communication et ses utilisations sont variées : animation de logo, jeux de typographie animés, génériques de film, habillage TV, affichage publicitaire sur écran, promotion des données spécifiques…

Ce qui explique que ce type d’animation a toute sa place durant la formation Bachelor Design Graphique de l’ETIC. Et la 3e année, une spécialisation spécifique dédiée 100 % au motion design est maintenant ouverte. Les élèves apprendront à créer des productions graphiques intégrant à la fois de la vidéo, de l’animation 2D et 3D, des effets spéciaux, du son, du texte... L’art de lier le design à l’audiovisuel ! À sa sortie du cursus, le Motion Designer alliera des compétences techniques et des compétences créatives. Il sera capable de créer des illustrations puis de concevoir l’animation.

Une des originalités de l’École du design est de permettre aux étudiants de travailler durant la formation sur des cas concrets grâce à des partenariats pédagogiques avec des entreprises. Rien n’est plus motivant que de participer au brief avec un chef d’entreprise, de concevoir un projet avec un objectif précis, de livrer son travail à une équipe et de voir sa réalisation diffusée sur la toile. Actuellement, des étudiants peaufinent des motions design sur l’espace de co-working, l’Hôte Bureau à Blois. L’idée est de faire connaître les spécificités de ce lieu via plusieurs animations, à suivre très prochainement sur le web…

Au niveau des emplois, aucun souci, les motions designers professionnels sont très recherchés par les agences de communication comme par les entreprises qui souhaitent valoriser leur marque.

S.M

www.etic-blois.com
Sophie Manuel

Centre de formation d'apprentis de l'industrie : des métiers variés et à la pointe de l'innovation

Les nouvelles technologies renouvellent profondément le monde de l'industrie et font apparaître de nouveaux métiers. Le Centre de formation d'apprentis de l'industrie Centre-Val de Loire s'inscrit totalement dans cette dynamique, accompagne et forme chaque année 850 apprentis aux métiers industriels.

Le Centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI) Centre-Val de Loire propose plus de 20 formations diplômantes du CAP au Bac + 5 en alternance. Elles couvrent toute la chaîne industrielle, de la conception à la vente (usinage, maintenance industrielle, chaudronnerie-soudage, électrotechnique, conception et dessin industriel, robotique, process de production, commercial et assistance technique). *« Notre offre est ciblée et couvre l'ensemble du territoire du Centre-Val de Loire (Amboise, Châteaudun, Bourges, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Orléans, Tours, NDLR) »*, commente le nouveau directeur général, Bruno Lucas.

Pour former les alternants en adéquation avec les attentes et besoins des entreprises, le CFAI Centre-Val de Loire dispose de plateaux techniques modernes et innovants. *« Nous avons eu le souci de moderniser nos outils et d'anticiper l'évolution technique en entreprise,* déclare le directeur général. *Nous mettons en avant un secteur d'activité avec des métiers qui ont beaucoup évolué avec l'arrivée des nouvelles technologies. L'alternance est parfaitement adaptée aux besoins des entreprises et des jeunes. »*

Des projets de développement

« Nous souhaitons faire passer l'effectif de 850 à 1200 alternants à l'horizon 2023, annonce Bruno Lucas. *Un objectif ambitieux mais réaliste au vu des besoins des entreprises ! »*

Autre projet : le site de La-Chapelle-Saint-Mesmin, *« dont les locaux méritent d'être modernisés »*, doit être reconstruit dans les prochains semestres.

Une machine d'impression 3D métal a été installée sur le site de La Chapelle. Les lignes d'assemblage sont équipées de cobots, des robots collaboratifs qui détectent et interagissent avec l'humain.

Le CFAI a ouvert un bachelor CQPM* en robotique à La-Chapelle-Saint-Mesmin à la rentrée 2020.

Bruno Lucas anticipe : *« Le plan de relance de l'industrie va permettre aux entreprises d'investir pour avancer. Elles vont innover, développer de nouvelles technologies. Nous devons continuer à être en phase pour former les collaborateurs de demain. »*

Le CFAI organise deux journées portes ouvertes, sur l'ensemble de ses sites, le 13 mars, de 9 h à 12 h et le 17 avril, de 9 h à 12 h.
L'accès aux différents sites peut se faire à n'importe quel moment sur rendez-vous.

Innovation pour cette édition : les portes ouvertes seront phygitales (en présentiel et en distanciel).

Inscription sur ***https://landing.cfai-centre.fr***

** Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie*

Transitions Collectives : la plateforme de sauvetage des emplois menacés

La région Centre-Val de Loire est pilote pour le lancement de la plateforme Transitions Collectives qui organise la reconversion des emplois menacés par la crise sans passer par la case chômage.

À l'échelle des bassins d'emplois, il peut exister de grandes inégalités entre des activités fortement impactées par les effets de la crise sanitaire, comme l'automobile ou l'aéronautique, et d'autres secteurs qui sont, au contraire, porteurs comme les industries pharmaceutiques ou alimentaires. C'est sur la base de ce constat que le Ministère du Travail a lancé à la fin de l'année dernière un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier les premiers territoires pilotes pour le lancement d'un dispositif baptisé *« Transitions Collectives »*. *« Transitions »*, car il s'agit d'organiser le passage d'un métier vers un autre, et *« Collectives »*, car le dispositif s'appuie sur un ensemble d'acteurs locaux.
En Centre-Val de Loire, un véritable *« consortium »* s'est constitué pour répondre à l'appel gouvernemental autour de Transition Pro, l'ex-Fongecif organisme paritaire dédié à la formation professionnelle, qui porte le projet. Il réunit les services de l'État avec la Direccte et Pôle Emploi, le Conseil Régional et son agence Dev'Up, les organismes de formation OPCO, EDF et des groupements professionnels comme la Cosmetic Valley, les industries alimentaires, Pôle Pharma, Aéro-Centre ou encore le groupement des industries françaises de l'aéronautique et du spatial.

Un nouveau « *Rebond* »

« Nous avons d'autant plus facilement adhéré à ce projet que nous avions déjà lancé une opération similaire au cours de l'été 2020 sous le nom de Rebond », explique Jean-Marie Bastiani, le directeur régional de Transitions Pro.

Forte de cette antériorité et de cette expérience, la réponse fournie par le consortium du Centre-Val de Loire a été validée fin janvier par le Ministère du Travail qui lui attribue donc un rôle de pilote. Il est vrai que la région se situe à la deuxième position nationale, derrière les Pays de la Loire, pour le nombre de métiers dits *« en tension »*, c'est-à-dire pour lesquels des offres d'emploi existent, mais qui ont des difficultés à être pourvues, le plus souvent faute de profils adaptés.

Jean-Marie Bastiani dirige Transitions Pro qui porte le dispositif Transitions Collectives en Centre-Val de Loire.

« L'objectif de Transitions Collectives consiste précisément à trouver des candidats pour ces métiers en tension grâce à une reconversion des salariés dont l'activité risque de disparaître en raison des effets de la crise sanitaire », précise Jean-Marie Bastiani.

Anticiper sur la crise

L'originalité de l'opération réside dans l'anticipation de la situation de crise. Plutôt que d'attendre le déclenchement de plans sociaux et la mise au chômage de salariés, Transitions Collectives repère en amont les entreprises menacées et propose tout de suite, toujours sur la base du volontariat, une formation à un nouveau métier *« recruteur »* sur le même bassin d'emploi. *« La formation peut durer jusqu'à 24 mois et est prise en charge ainsi que la rémunération à 100 % pour les PME et TPE, à 75 % jusqu'à 1 000 salariés et à 40 % au-delà »*, ajoute Jean-Marie Bastiani.
Le volet le plus sensible du dispositif Transitions Collectives consiste à analyser de la façon la plus fine possible la structure de l'emploi local en repérant les métiers menacés et ceux qui peinent à recruter.

Cartographie des métiers en tension

Ce travail de cartographie économique et sociale a été réalisé par le consortium en lien avec le service Études statistiques de la Direccte. Pour chacun des six départements de la région Centre-Val de Loire, un tableau comportant 87 professions regroupées par grandes familles a été établi avec des indicateurs colorés, du vert au rouge, donnant le niveau de *« tension »* de chaque métier. Chaque département à ses spécificités. En Indre-et-Loire, ce sont les ingénieurs en informatique et les techniciens des industries mécaniques qui font le plus défaut, tandis qu'en Loir-et-Cher, on manque de sages-femmes et de techniciens du bâtiment, secteur qui est également à la peine dans le Loiret avec les métiers de la maintenance.
La cartographie ainsi établie est en perpétuelle évolution. Elle peut être enrichie et consultée sur la plateforme numérique à laquelle les membres du consortium ont accès.
L'Etat et ses partenaires mobilisent d'importants moyens financiers pour le dispositif *« Transitions Collectives »* doté de 500 M€ dont 15 M€ pour le Centre-Val de Loire.

B.G

Rendez-vous digital pour la Nuit de l'Orientation de Blois cuvée 2021

Contexte sanitaire oblige, les Nuits de l'Orientation 2021 des CCI se dérouleront le 12 mars 2021 uniquement en ligne.
Pour cette année si particulière, les CCI ont voulu maintenir ces événements appréciés des jeunes et de leur famille pour les informations, conseils et échanges qu'ils procurent.
La Nuit de l'Orientation de Loir-et-Cher proposera uniquement sur le net, des conférences, des entretiens personnalisés avec des conseillers d'orientation, des speed dating avec des responsables d'entreprise, des moments de découverte des métiers sous la forme de fiches et de vidéos, ainsi que des tests et quizz d'orientation.

Le visiteur aura le choix entre 4 espaces :

- **Orient'Express :** comment s'orienter sans stress et trouver le métier qui vous plaît à travers des échanges et conseils personnalisés avec conseillers du CIO et du BIJ
- **Multimédia :** Mieux se connaître pour mieux s'orienter grâce aux quiz et tests Inforizon (qui sera accessible dès le 1er mars), avec analyse des résultats par conseillers de la Mission Locale
- **Alternance et apprentissage :** tout savoir des possibilités offertes par l'alternance et l'apprentissage grâce au Centre d'Aide à la Décision, dialoguez avec des apprentis, et découvrez les mini stages grâce à la CCI
- **Speed Dating des Métiers :** venez dialoguer avec des professionnels issus de 18 secteurs d'activités

L'occasion pour les jeunes de se repérer dans des univers professionnels multiples, et parfois complexes, et de trouver leur voie sans stress, le 12 mars prochain de 17 h à 2 1h

Pour s'inscrire :
https://12mars.nuitdelorientation.fr

Transitions Pro succède au Fongecif

À la suite de la loi de 2018 sur la formation professionnelle, les anciens Fongecif (Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation) ont changé de nom en 2019. Ils s'intitulent désormais *« Transitions Pro »*. Organismes à gouvernance paritaire, ils ont toujours en charge le financement de la formation professionnelle et participent à la prise en charge du projet de transition professionnelle des salariés. Ils exercent aussi une mission de vérification de la qualité des formations dispensées et pilotent un observatoire des besoins en compétences territorialisées.

Pour la région Centre-Val de Loire, Transition Pro emploie une quinzaine de personnes et gère un budget de 15 M€.

Charcuterie, le secteur qui recrute

En septembre dernier, le Campus des métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire recensait 20 charcutiers en recherche d'apprentis… Et n'a réussi à faire rentrer que 4 jeunes en CAP. Décryptage.

Des jeunes qui se présentent pour demander un apprentissage, Laurent Delaunois en reçoit un certain nombre chaque année. Malheureusement *« sur 10 d'entre eux, au moins 9 et demi veulent être bouchers… Et seulement un demi espère devenir charcutier »*, raconte non sans malice celui qui a désespérément cherché un jeune à former en charcuterie en septembre dernier. Finalement, son frère et lui – ils co-gèrent tous deux la boucherie-charcuterie Delaunois, à Ballan-Miré – se sont résignés à attendre la rentrée prochaine… Sans pouvoir s'expliquer les raisons de cette pénurie. Pour Sophie Ménage, chargée de développement au Campus des métiers, elle s'explique avant tout par un défaut de communication. *« Le métier est peu connu des jeunes parce qu'ils ne consomment pas forcément de produits charcutiers à la maison, et que leur entourage ne les aiguille pas naturellement vers la filière »*, justifie celle qui, au quotidien, échange avec les professionnels pour tenter de pourvoir les postes en apprentissage.

Au-delà de la méconnaissance du métier, elle déplore aussi l'image parfois empoussiérée du charcutier qu'ont les candidats à l'apprentissage. Pourtant, la charcuterie est un métier polyvalent, qui mobilise de nombreux savoir-faire. *« On ne fabrique pas que des rillettes et du boudin, il y a aussi toute la partie traiteur pour laquelle il faut maîtriser les cuissons, l'assaisonnement, etc. »*, plaide Laurent Delaunois. Il explique qu'en charcuterie, il faut en effet découper, dénerver, découenner le porc, mais aussi le cuire et la transformer. En plus de cela, les apprentis doivent connaître les classiques comme la paella, le couscous, la blanquette de veau ou le far breton… Qui ne sont pas au programme des formations en boucherie. *« Le métier est également plus complet qu'il ne l'a été car la clientèle s'étoffe, il faut faire preuve de créativité »*, explique Sophie Ménage. Car si la filière manque d'appentis, les échoppes des bouchers-charcutiers ne manquent pas de clients. L'activité, *« loin d'être en baisse »*, a effectivement profité de la volonté de nombreux Français de s'approvisionner auprès d'entreprises locales et artisanales depuis le début de la crise sanitaire… Reste à convaincre les plus jeunes d'y travailler.

J.L

Des formations adaptées aux évolutions sociétales

L'agriculture d'aujourd'hui se repense, elle est en évolution. Afin de s'adapter et d'anticiper cette mutation, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher propose aux agriculteurs des formations en totale adéquation avec les enjeux sociétaux.

Le centre de formation de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher propose plus de 90 programmes avec des thématiques variées et pointues comme par exemple ; les énergies renouvelables, la HVE, l'agriculture biologique, la communication, le numérique… *« L'objectif est de permettre aux agriculteurs d'acquérir et de renforcer les compétences-métiers nécessaires aux projets et à la transition que vivent l'agriculture et la société »* indique Maryline Meyrignac, conseillère formation à la CA41. *« Nos formations se déroulent soit à Blois soit en délocalisé partout sur le département en fonction des thèmes de stage, les parties techniques peuvent se dérouler dans les parcelles agricoles. »*

Haute Valeur Environnementale

L'agroécologie est un des défis des agriculteurs. La transformation pour réintroduire de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaurant une mosaïque paysagère diversifiée est en cours sur le territoire. Les formations *« Passeport vers la HVE »* et *« Passeport vers la HVE en viticulture »* sont très suivies. Elles offrent sur 2 jours, la possibilité de bien identifier les enjeux et engagements de la certification, d'évaluer la situation de l'agriculteur ou viticulteur vis-à-vis des thématiques et de définir les actions d'amélioration de l'exploitation ou du domaine. Un référent HVE de la CA41 suivra l'agriculteur afin de l'accompagner dans sa démarche de certification.

Agriculture biologique

Les formations sur l'agriculture biologique répondent aussi aux demandes actuelles. Cette méthode de production agricole qui exclut le recours à la plupart des produits chimiques de synthèse, est identifiable par le logo *« AB »* ou avec l'Eurofeuille. Les formations permettent à l'agriculteur de se projeter sur la cohérence d'un système converti en agriculture biologique, d'étudier la durabilité et aussi la viabilité par rapport à son exploitation. Un accompagnement individuel avec le pôle conversion à l'agriculture bio est réalisé en aval.

La thématique de l'énergie renouvelable est également abordée avec des formations comme *« Produire du Biogaz sur mon exploitation ? »*, *« Produire de l'électricité avec mes toitures »* ou encore *« Photovoltaïque : aspects juridiques et fiscaux »*. Au plus près des tendances de la société actuelle, ces stages sont de plus adaptés aux besoins des agriculteurs. Enrichir les compétences de chacun en créant aussi bien de la valeur pour les exploitations que pour le territoire est la priorité de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

http://www.centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr

> *« L'objectif est de permettre aux agriculteurs d'acquérir et de renforcer les compétences-métiers nécessaires aux projets et à la transition que vivent l'agriculture et la société »*

Connaissez-vous le label HVE ?

Lancée en 2011, la Haute Valeur Environnementale est une mention valorisante permettant une certification d'exploitation. Elle consiste en la préservation de la biodiversité, la maîtrise de la stratégie phytosanitaire, la bonne gestion de la fertilisation et une irrigation économe en eau. Le respect de ces quatre piliers, audités de manière régulière par un organisme agréé, permet aux agriculteurs de valoriser auprès des consommateurs leurs bonnes pratiques agricoles, et ce, quel que soit leur mode de production.

Cette certification se développe dans l'ensemble des filières. Le consommateur peut identifier un produit issu d'une exploitation de HVE par son logo.

Go pour le logo © du Centre !

La marque régionale des produits « *made in Centre* » a désormais son logo identitaire. 700 produits sont déjà labellisés avec un objectif de 10 000 d'ici deux ans.

Deuxième tournée de bière pour la marque © du Centre. Après une première annonce chez un brasseur de Touraine, la nouvelle identité commerciale des produits « *made in Centre* » a été lancée officiellement le 22 février dans une brasserie orléanaise. Cette fois, il s'agissait du producteur de bière artisanale « *la Pucelle d'Orléans* » à Saint-Jean de Braye.

Lancement officiel sans faux col donc, par le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, accompagné de Christelle de Crémiers, vice-présidente en charge notamment des terroirs et de l'alimentation, et des présidents de la chambre régionale de Métiers, Gérard Bobier, et d'agriculture, Philippe Noyau.

De forme circulaire, le logo reprend les éléments emblématiques régionaux : la Loire sinueuse, un château, le jaune de la Beauce, le vert des champs. Conçu en interne par les équipes de l'agence de développement économique régionale Dev'Up, le visuel a été soumis au vote des 230 adhérents du label © du Centre, avant qu'il ne devienne une marque.

La présentation du logo de la marque © du Centre a été effectuée dans les locaux de la brasserie « la Pucelle d'Orléans » à Saint-Jean de Braye (Loiret).

Trois critères d'attribution

La nouvelle identité commerciale n'est pas attribuée automatiquement aux produits fabriqués en Centre-Val de Loire. Comme l'a expliqué Christelle de Crémiers, les producteurs doivent respecter des critères de provenance, avec des matières premières majoritairement locales, de composition, sans additif de synthèse, et de respect de l'environnement. Une commission d'agrément, dans laquelle siègent des représentants du Conseil régional, des chambres consulaires, de l'association des entreprises alimentaires, et de Dev'Up, accorde la marque aux prétendants pour une durée de trois ans. Ceux-ci doivent, en outre, s'acquitter d'une redevance car ils bénéficient des campagnes de communication et apparaissent sur le site Internet www.cducentre.com, en ligne à la mi-mars.

Plus d'une soixantaine d'entreprises ont déjà été référencées pour apposer la marque © du Centre sur environ 700 produits. La répartition régionale montre actuellement une prédominance du Loir-et-Cher (231 produits référencés), devant le Loiret (159) et l'Indre-et-Loire (103), mais les chiffres évoluent chaque semaine.

François Bonneau a annoncé que l'objectif d'ici deux ans était de fédérer 500 producteurs représentant 10 000 produits différents.

Le budget de création et de lancement de la nouvelle marque est valorisé par Dev'Up à environ 300 000 €, l'équilibre étant ensuite visé grâce aux redevances des bénéficiaires.

B.G

Le baromètre du mécénat régional s'oriente vers le beau temps

Le mécénat d'entreprise tourne à l'embellie comme le démontre le baromètre présenté lors d'une conférence organisée par Esprit Mécénat qui ouvre une plateforme numérique pour amplifier le mouvement.

Le mécénat s'installe progressivement dans les pratiques sociétales des entreprises. Considéré autrefois comme la chasse gardée des grands groupes, il s'est « *démocratisé* » au fil des ans et de plus en plus de TPE et PME s'y engagent désormais. Le baromètre du mécénat d'entreprise, qui a été présenté par Esprit Mécénat, fin janvier à Orléans lors d'une conférence, le démontre. Pour la région Centre-Val de Loire, entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en région Centre a été multiplié par 3,3. Elles étaient un peu moins de 1 200 donatrices en 2010 et sont passées à près de 3 900 huit ans plus tard. Les estimations sur l'année 2019 confirment cette tendance.

© Ariane Mauriisson

La conférence d'Esprit Mécénat du 27 janvier au Lab'O d'Orléans a fait intervenir plusieurs acteurs du mécénat d'entreprise en Centre-Val de Loire.

22 % pour le mécénat social

« *Si en 2020 les entreprises ont maintenu leurs investissements, une incertitude demeure pour 2021* » annonce Clémence Deback, la fondatrice d'Esprit Mécénat. « *Mais je suis plutôt optimiste,* poursuit-elle, *car la crise a mis en valeur le fait que les entreprises veulent continuer à s'engager auprès de leur territoire pour soutenir un tissu associatif dynamique dans le sport, la culture, le social.* » Ces trois grands domaines constituent la trilogie classique du mécénat d'entreprise à laquelle il convient d'ajouter l'éducation et la santé. Au hit-parade des domaines prioritaires du mécénat, le social arrive en tête avec 22 % du budget national, suivi de la culture et du patrimoine (18 %) et, à égalité, par l'éducation et le sport (15 % chacun), talonnés par la santé (14 %). L'environnement et la biodiversité, classés immédiatement après, ne représentent encore que 7 %, mais pourraient progresser rapidement compte tenu de la sensibilité de l'opinion sur ces sujets.

8 133 € de don moyen

Concernant les montants accordés sous la bannière du mécénat, quelles que soient ses formes, la plus grande diversité règne. En région Centre-Val de Loire ou 31,5 M€ ont été récoltés en 2018, le don moyen s'élève à 8 133 €, en baisse d'environ 6 %. Au niveau national, le don moyen atteint 800 € pour les TPE, 4 135 € pour les PME, 42 668 € pour les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) et 849 907 € pour les GE (Grandes Entreprises). Pour impressionnant qu'il soit, ce dernier chiffre n'est pas révélateur d'une prédominance des grands groupes car ceux-ci ne pèsent que 0,3 % de la totalité des dons, lesquels proviennent majoritairement des TPE (64 %) et des PME (32 %).

Esprit Mécénat depuis 2016

Le mécénat s'impose donc bien comme une pratique d'engagement idéale pour les petites et moyennes entreprises. C'est précisément pour leur en ouvrir plus facilement les portes que Clémence Deback a fondé Esprit Mécénat en 2016. Après avoir œuvré en tant que responsable communication et mécénat du festival musical de la Chaise-Dieu (Haute-Loire), elle est arrivée à Orléans où l'une de ses premières missions aura été d'accompagner le concours international de piano dans sa recherche de mécènes. Objectif atteint avec 12 000 euros de dotation pour le premier prix et des apports significatifs en mécénat de compétence.

Une boîte numérique à outils

Déléguée régionale de l'Admical, l'association nationale de référence du mécénat d'entreprise, Clémence Deback a franchi une nouvelle étape de son développement en septembre dernier avec la transformation de son entreprise individuelle en SAS « *à mission* », c'est-à-dire répondant à des objectifs sociaux et environnementaux. Deux associées l'ont rejointe dans cette nouvelle aventure, Aline Bouchard de la Poterie et Karine Prigent, autour du lancement d'une plateforme numérique baptisée « *We by Esprit Mécénat* ». Ouverte le 27 janvier dernier, elle se veut un espace de mise en relation entre associations, porteurs de projets et mécènes potentiels. Ils y trouvent des outils d'analyse des besoins et des moyens ainsi que de gestion de la relation avec notamment un kit de communication. Une « *boîte à outils* » pour dire « *we* » au mécénat !

B.G

CENTRE

En 2018

3 870 entreprises mécènes

(vs 3395 en 2017)

Soit 4 % des entreprises mécènes en France

31,5 M € de dons déclarés

(vs 29,6 M € en 2017)

Représentent 1,5 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 133 €

(vs 8711 € en 2017)

6,5 % des entreprises en région Centre sont mécènes

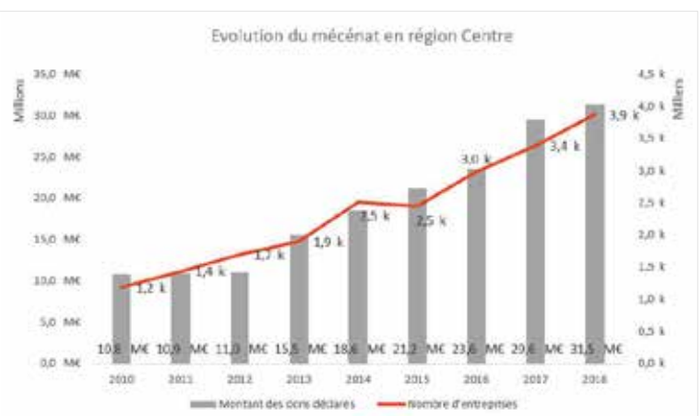

Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en région Centre a été multiplié par 3,3.

Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 2,9.

ADMICAL

Depuis 2010, le mécénat progresse régulièrement en Centre-Val de Loire tant en nombre d'entreprises donatrices qu'en montant.

Groupama Paris-Val de Loire offre 3 millions de masques à ses assurés santé

Fortement engagé dans les actions solidaires contre la pandémie, l'assureur mutualiste a fait fabriquer en Touraine des masques aux composants français pour les offrir aux adhérents de son offre santé.

« Le succès de cette initiative dépasse nos espérances, annonce Eric Gelpe, le directeur général de Groupama Paris-Val de Loire. Il y a eu des files d'attente devant nos agences pour venir récupérer les boites de masques que nous offrons à nos sociétaires ». L'assureur mutualiste a, en effet, pris la décision de remettre gracieusement une boite de 50 masques chirurgicaux à chacun des titulaires de son offre santé. *« Nous avons choisi d'effectuer ce geste au nom de l'intérêt général et de nos valeurs solidaires,* explique Éric Gelpe. *Cela s'inscrit dans le prolongement des actions que nous avons conduites dès le début de la pandémie au profit des professionnels de la santé, et de nos clients restaurateurs et commerçants ».*

Les boites de 50 masques sont distribuées gracieusement aux assurés santé dans les 150 agences de Groupama Paris-Val de Loire.

Des engagements multiples

Ainsi, lors du premier confinement, Groupama Paris-Val de Loire a offert un important stock d'équipements de protection aux établissements hospitalier de son territoire. Des repas ont ensuite été achetés par l'assureur à ses clients restaurateurs pour être distribués aux soignants, et pour être proposés aux sociétaires sous la forme de chèques-repas solidaires d'une valeur unitaire de 20 €. Qui plus est, les professionnels les plus touchés par les fermetures administratives ont bénéficié d'une exonération de cotisations d'assurance pendant un à trois trimestres tout en conservant leurs garanties.

« Si l'on ajoute la distribution de gel hydroalcoolique aux artisans du bâtiment et la dotation du fonds de soutien aux entreprises en difficultés ReviCentre, le total de nos engagements solidaires et de nos contributions aux dispositifs publics liés à la pandémie s'élève à 25 millions d'euros en 2020, estime Éric Gelpe. *C'est l'équivalent de quasiment deux années de résultat net, mais nous pouvons consentir cet effort car nous sommes une entreprise solide et mutualiste qui n'a pas d'actionnaires à rémunérer ».*

Soutien à l'économie régionale

L'opération *« don de masques »* a pris naissance en ce début d'année 2021 dans le but d'adresser un signe de considération à la clientèle des particuliers titulaires d'une assurance santé individuelle complémentaire. Pour Groupama Paris-Val de Loire qui rayonne sur 14 départements (Ile de France, Oise, Somme, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire) depuis son siège d'Orléans, cela représente près de 90 000 personnes. À cela il faut ajouter plus de 40 000 salariés bénéficiant d'une assurance collective prise en charge par leur employeur.

« En estimant que tous les sociétaires ne seraient pas intéressés, nous avons évalué à 45 000 le nombre de boîtes de 50 masques que nous pourrions offrir. Et nous tenions à ce qu'il s'agisse d'une fabrication française, et même régionale si possible pour soutenir les acteurs économiques de nos territoires ».

Remboursement sur justificatif

La recherche a abouti en Indre-et-Loire, du côté de la Ville-aux-Dames, avec l'entreprise AIM France qui *« cochait toutes les cases »* (lire ci-contre).

Après information des bénéficiaires, la distribution dans les 150 agences a démarré début février avec un engouement inespéré. À tel point qu'une commande de réapprovisionnement de 15 000 boîtes de 50 masques est envisagée, de sorte que la distribution devrait dépasser les 3 millions d'exemplaires.

« Même si le prix des masques a beaucoup diminué, cela reste un budget contraint et non négligeable pour beaucoup de nos clients, explique Éric Gelpe. *Et pour ceux qui ne peuvent pas venir en agence, nous remboursons l'achat d'une boîte de masques sur justificatif (dans la limite de 10€). Ce n'est pas pour nous une opération commerciale mais une démarche* citoyenne ».

Fabrication 100 % française

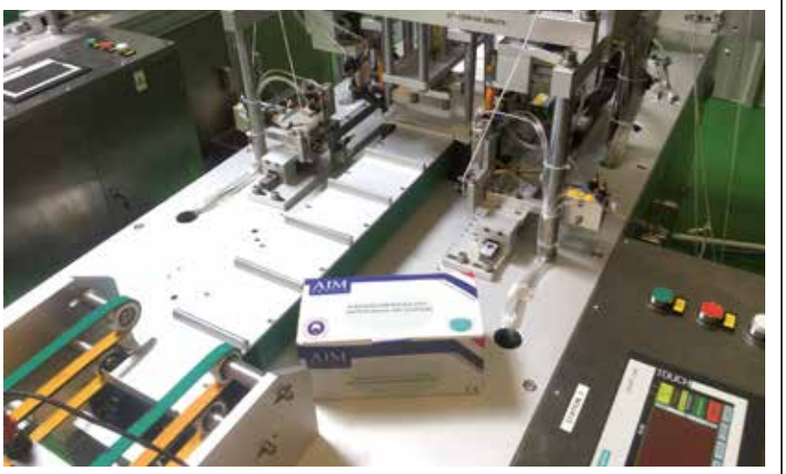

Reconversion partielle réussie pour AIM France. Nicolas Robin, le dirigeant et fondateur de cette entreprise de fabrication de pièces mécaniques pour l'industrie basée à La Ville-aux-Dames (Indre-et-Loire) a tenté une diversification originale en avril 2020 face à la diminution de la charge de travail et à la pénurie de masques. Il a fait l'acquisition d'une ligne de fabrication de masques chirurgicaux. *« Un autre métier qui nous a demandé un peu d'appropriation,* explique-t-il, *mais pour lequel nous avons trouvé rapidement beaucoup de clients ».*

Pour la fabrication de ses masques de type 2 R à haute filtration, Nicolas Robin met un point d'honneur à n'utiliser que des matières premières françaises depuis les éléments filtrants jusqu'à la barrette nasale fabriquée dans les Vosges et la boite en carton recyclée élaborée à Saint-Amand-Montrond (Cher).

Au rythme de 85 000 masques par jour, AIM France a produit plus de 10 millions de masques, dont la belle commande de Groupama.

L'OBO Libéral :

Le Passage en société de votre activité libérale
Par DUVIVIER & ASSOCIÉS : Avocats et Notaires associés

Chez les libéraux la fiscalité peut se révéler très douloureuse, les revenus professionnels peuvent ainsi être taxés au taux maximum de 49 % (45 % d'impôt sur le revenu 4 % de CEHR) ainsi qu'aux cotisations sociales.

Le passage en société à l'impôt sur les sociétés (SEL : société d'exercice libéral) permet :
- aux professionnels libéraux de transformer son fonds libéral en liquidités tout en conservant le contrôle,
- de maîtriser l'assiette de la fiscalité personnelle qui sera la rémunération et non plus le bénéfice non commercial,
- de contrôler et d'optimiser de la pression sociale et fiscale du dirigeant,
- de substituer un taux d'IR de 41 % voire 45 % sur le bénéfice non commercial par un taux d'IS de 15 % sur les 38 120 premiers € de résultat, 25 % au-delà à compter de 2022,
- d'arbitrer entre rémunération et dividendes,
- de bénéficier de l'effet de levier financier et de la capitalisation du prix de cession,
- également d'envisager l'association.

Le fonds libéral doit avoir une rentabilité élevée avec une bonne visibilité des résultats à moyen terme, des faibles besoins en investissements à court terme, un endettement faible ou inexistant.
La société ainsi constituée procède au rachat du fonds libéral au moyen d'un emprunt bancaire couplé, ou non, avec un crédit-vendeur. La plus-value constatée sur la cession de la clientèle est imposée à la flat tax à 30 % (12,8 % IR et 17,2 % PS).

Exemple de gains réalisés par nos clients :

Economie d'IR	42 000 €
Economie de cotisations sociales	56 000 €
Capitalisation produit net de cession	59 000 €
Revenus nets supplémentaires	**101 000 €**

BNC : 110 K€, IR : 25 K€
Fonds libéral valorisé à 250 K€ matériel inclus
Cession avec un crédit-vendeur de 140 K€, soit 20 K€ par an sur 7 ans.

Le passage en société peut également se faire dans le cadre d'un apport du fonds libéral, la plus-value constatée peut bénéficier d'un régime de faveur permettant de différer l'imposition (article 151 octies du CGI).

L'OBO Immobilier :

L'optimisation de la détention de votre patrimoine immobilier
Par DUVIVIER & ASSOCIÉS : Avocats et Notaires associés

En temps de crise économique, la pierre reste une valeur sûre. Cependant la fiscalité sur l'immobilier doit être maîtrisée. La fiscalité peut se révéler très douloureuse, les revenus fonciers peuvent en effet être taxés au taux maximum de 66 % (45 % d'impôt sur le revenu, 17,2 % de prélèvements sociaux et 4 % de CEHR).

Il peut alors être judicieux de céder les biens immobiliers à une SCI familiale dite Patrimoniale qui permettra de minorer la pression fiscale et de transmettre à terme le patrimoine immobilier en exonération de droits de succession. En effet la pression fiscale sur les plus-values immobilières étant bien moins forte que sur les revenus fonciers (exonération totale après 30 ans de détention).
La SCI Patrimoniale est constituée avec un capital de 1 000 € (1 000 parts de 1 €) réparti entre les parents et les enfants. Les parents restent majoritaires et assument la gérance.
La SCI Patrimoniale opte à l'impôt sur les sociétés (taux d'imposition à 15 % sur les 38 120 premiers euros de résultat et 25 % au-delà d'ici 2022 contre une fiscalité personnelle pouvant atteindre 66 %).

La SCI ainsi constituée procède au rachat des différents biens immobiliers que les parents souhaitent voir rester dans la famille via emprunt bancaire et crédit-vendeur.
À moyen termes les titres de la SCI Patrimoniale sont démembrés par donation au profit des enfants avec réversion d'usufruit au profit du conjoint survivant et convention de quasi-usufruit.

Exemple de gains réalisés par nos clients :

Revenus nets fonciers sur la période	671 500
Revenus nets sur 20 ans avant OBO	671 531
Produit net cession	*648 233*
Capitalisation produit de cession	790 967
Crédit-vendeur	142 000
Dividendes nets perçus par les associés	87 017
Revenus nets sur 20 ans après OBO	1 019 984
Gain net sur 20 ans	348 453
Reconstitution valeur des biens au sein de la SCI Patrimoniale	850 000
Economie de droits de succession à terme pour les enfants	215 000

**Hypothèse taux moyen d'imposition estimé à 25%*

Magali MÊME-SIMON / 02 47 05 79 18
Ingénieur Financier et PatrimoniaL
Manageur - Responsable de missions
magali.meme-simon@duvivieretassocies.fr

Nicolas DUVIVIER
Avocat associé
nicolas.duvivier@duvivieretassocies.fr

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Jean Castex au chevet de la santé économique régionale

Lors de son déplacement dans le Loiret le 13 février, le Premier ministre s'est intéressé aussi bien à l'activité économique qu'à la pandémie. Il a signé un chèque de 1,8 milliard d'euros d'aides pour la relance et le contrat de plan.

« Très à l'écoute », « visiblement intéressé par la situation locale », « un homme de terrain », les commentaires des interlocuteurs qui se sont entretenus avec Jean Castex lors de sa visite dans le Loiret le samedi 13 février allaient tous dans le même sens. Chacun a été séduit par l'attention, visiblement non feinte, apportée par le Premier ministre aux informations et situations qui lui ont été présentées.

Premier à le recevoir, dès potron-minet, à la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel (LSDH), Emanuel Vasseneix a noté l'intérêt porté par le Premier ministre à la visite de son entreprise. *« Il était vraiment attentif, et n'hésitait pas à poser des questions pour demander des précisions »* explique le président de LSDH.

Jean Castex a eu droit à une visite complète de la laiterie et à une présentation du groupe qui figure parmi les plus gros investisseurs français soutenus par le plan de relance. C'est ce qui justifiait la venue du Premier ministre dans le cadre d'un déplacement placé sous le signe du rebond économique.

Deux ministres « *régionaux de l'étape* »

La seconde étape de son parcours loirétain a amené Jean Castex au siège du Conseil Régional à Orléans. Outre son escorte de conseillers et personnels de sécurité, il était accompagné par les deux membres du gouvernement *« régionaux de l'étape »*, Jacqueline Gourault (La Chaussée-Saint-Victor), ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et Marc Fesneau (Marchenoir) ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne.

Volonté farouche

Accueilli par les élus et les personnalités, dont le préfet Pierre Pouëssel, affaibli des suites de son récent accident vasculaire mais bien présent et chaleureusement salué, Jean Castex a d'abord écouté François Bonneau exposer la façon dont la région Centre-Val de Loire fait preuve d'une *« volonté farouche »* pour soutenir la relance économique.

Après un hommage appuyé à Pierre Pouëssel, *« qui a mis toute sa vie au service de l'État »*, Jean Castex a d'abord évoqué la situation sanitaire, avant de détailler le montant de la confortable enveloppe de 1,8 milliard d'euros que représentent au total les deux contrats signés dans la foulée : un accord de relance de 410 millions et le protocole de préfiguration du Contrat de Plan État-Région pour la période 2021-2027 à hauteur de 1,4 milliard. *« Les investissements de l'État dans votre belle région seront deux fois et demi supérieurs à la programmation de 2015-2020 »* a souligné Jean Castex.

Sous les yeux de Marc Fesneau (à gauche) et du préfet Pierre Pouëssel (à droite), Jacqueline Gourault, Jean Castex et François Bonneau ont signé l'accord pour la relance et la préfiguration du contrat de plan.

Visite surprise à l'hôpital

La visite ministérielle qui devait s'achever là s'est prolongée d'une manière inattendue par un passage au Centre hospitalier régional d'Orléans. Non prévue au programme, cette visite avait été souhaitée par Jean Castex la veille au soir et annoncée le matin même au directeur de l'hôpital, Olivier Boyer. Celui-ci a guidé le Premier ministre qui s'est rendu dans différents services : les urgences, la réanimation médicale, le Samu. *« Il s'est intéressé au traitement de la Covid, notamment aux tests salivaires,* raconte Olivier Boyer, *mais aussi au nouveau logiciel du Samu. Toujours avec beaucoup d'empathie »*.

B.G

Dans la hotte du Premier ministre

Jean Castex a annoncé un grand nombre de mesures financières concernant la région Centre-Val de Loire :

- 500 M€ pour la rénovation des hôpitaux de Blois et de Dreux
- 13 M€ pour la rénovation des cathédrales de Bourges, Chartres et Orléans
- Aides financières pour le nouveau site de la scène nationale de Blois, l'École des Beaux-Arts de Bourges et les archives départementales du Loiret.
- Régénération des petites lignes ferroviaires : Dourdan – La Membrolle, Chartres – Courtalain et Bourges - Montluçon.
- 8 M€ pour des projets alimentaires territoriaux.

« François Bonneau : Merci pour les petites lignes »

« C'était une visite importante qui a montré la mobilisation forte de la Région et de l'État pour obtenir plus de moyens » s'est félicité François Bonneau quelques jours après la venue de Jean Castex. Habitué à le côtoyer en tant que président délégué de Régions de France, François Bonneau a apprécié que le Premier ministre choisisse le Centre-Val de Loire pour l'une de ses toutes premières séances de signatures de contrats. Il se réjouit aussi d'avoir obtenu, de haute lutte, un financement pour les petites lignes ferroviaires contrairement à bien d'autres régions.

Quatre temps d'une visite ministérielle

Jean Castex a débuté sa matinée dans le Loiret par une visite de la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel où Emmanuel Vasseneix (blouse blanche) lui a présenté le groupe qu'il préside.

À l'entrée du Conseil régional, les députées Caroline Janvier, Stéphanie Reist, et le sénateur Jean-Pierre Sueur ont accueilli le Premier ministre parmi de nombreux autres élus.

Au Conseil régional, après François Bonneau, Jean Castex a pris la parole pour présenter en détail les mesures régionales du plan de relance.

À sa demande, le Premier ministre s'est rendu en fin de matinée au centre hospitalier régional d'Orléans pour visiter les services d'urgence sous la conduite du directeur général, Olivier Boyer.

Plan de relance, les collectivités à la manœuvre

En septembre dernier, Le Premier ministre annonçait un plan de soutien à l'économie de 100 milliards d'€ dont quarante de fonds européens. Le Plan France Relance est sans doute l'un des plus ambitieux en Europe ; une manne extraordinaire au sens littéral du terme. Jamais autant d'argent n'avait déferlé sur l'économie du pays. L'Etat doit donc en canaliser la distribution. Pour cela, il a lancé des appels à projets dans un grand nombre de domaines : environnement, industrie, innovation… Ce sont les collectivités qui y répondent, chacune en fonction de leurs compétences. Elles sollicitent pour cela les acteurs économiques de leurs territoires en les associant à ces projets. Il y a 36 000 communes dans l'hexagone, regroupées en communautés de communes, cantons, pays, agglomérations, métropoles, départements et régions. Comment s'y retrouver ?
La Relance peut sans doute nous y aider.

Les collectivités disposent de pouvoirs partagés, chacune dans leur domaine : économie, enseignement, social… Mais l'État garde la mainmise sur les questions relatives à l'unité de traitement des Français. Il a souvent été question lors des décentralisations successives, de savoir si une région, un département, une université, ne risquait pas, par ses compétences et son indépendance, d'être plus performant que son voisin. D'où les pouvoirs dits régaliens, qui restent entre les mains de l'État. Si par exemple, les régions gèrent le foncier et l'entretien des lycées, les départements ceux des collèges et les communes ceux des écoles, les programmes scolaires et le traitement des enseignants restent la compétence de l'État.

Fut une époque où l'on parlait de l'autonomie du financement des universités. La question a vite été tranchée, préservant une égalité de valeur entre toutes.

La distribution des rôles à chacune des collectivités n'interdit pas le partage des actions, et parfois quelques « aménagements » de la lecture des textes. Ainsi, le département, qui n'a pas la compétence du développement économique, peut tout de même choisir d'aider l'immobilier d'une entreprise, en demandant l'autorisation à la Région. Idem quand on évoque la question du tourisme, les communautés de communes, départements et régions en font en collaborant, car toutes y trouvent un intérêt. En témoigne le succès du 500ème anniversaire de la Renaissance, qui fut porté par la région et relayé par toutes les collectivités.

La relance en cohérence

Le plan de relance, publié en septembre 2020, vient en compensation de ce que les entreprises ne peuvent plus faire actuellement : fabriquer et commercer. Ce plan finance notamment l'activité partielle, le fonds de solidarité, les reports de charges et les prêts garantis par l'État. *« Mais il ne sert pas qu'à compenser les pertes,* explique Simon Karleskind, sous-préfet à la relance. *Il veut aussi et surtout profiter de l'occasion pour engager l'économie du pays dans les secteurs qui en ont le plus besoin : écologie, compétitivité et cohésion ».* Le développement durable est en première ligne, avec tout ce qui en découle de travail pour les entreprises des secteurs concernés. Isolation des bâtiments publics : mairies, écoles ou gymnases, mais aussi l'habitat des Français. Un chantier colossal qui fera à terme du bien aux finances publiques par l'argent qu'on ne dépensera plus ; du bien aux entreprises artisanales qui vont travailler. Avec ces aides, les chaînes de production vont aussi « se verdir » et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. *« La relance concerne aussi la formation et l'embauche des jeunes, et la reconversion vers des métiers d'avenir »,* insiste Simon Karleskind. Ajoutons le développement du tourisme doux, l'agriculture et les circuits de proximité, l'assainissement et l'économie circulaire, le Ségur de la santé et les 65 000 places en Ehpad rénovées. *« Le plan se veut structurel et doit toucher la vie des Français. Il faut tout faire pour être prêt lorsque l'économie va redémarrer. On est en train de bâtir la France de 2030 ».*

Simon Karleskind, sous-préfet à la relance.

Après que le Premier ministre soit venu en Région Centre pour signer les termes du plan de relance régional, c'était au tour de Jacqueline Gourault la ministre de la cohésion des territoires, d'être en Loiret il y a quelques jours. Elle est venue signer avec Marc Gaudet, président du département, l'accord départemental de relance. Le président du département insistait à cette occasion sur *« la nécessité que cette relance soit équitable sur l'ensemble du territoire ».*

Ces présences répétées des membres du Gouvernement, montrent que le Plan se négocie à chaque niveau des structures locales, et montrent par la même occasion que les strates ont chacune leur utilité. C'est dans les territoires que vont s'engager les transitions économiques, écologiques et sociales.

Des investissements importants vont être faits dans les territoires de France. Des réformes structurelles se dessinent aussi.

Le département, chef de fil de la solidarité

En 1790, l'assemblée constituante procède au découpage de la France en 83 circonscriptions départementales (il y en a 89 aujourd'hui), réorganisant ainsi l'administration du royaume.

En 1982, le département devient une collectivité de plein exercice, dont les membres sont élus au suffrage universel et le président élu par ses paires.

Le Conseil départemental est avant tout le chef de file de la solidarité. Il sert le RSA et les aides sociales, s'occupe de l'enfance, de la famille, des personnes âgées et du handicap. Il a d'ailleurs une certaine autonomie. C'est ainsi que récemment, le Loiret a organisé un centre de vaccination itinérant qui parcourra le territoire durant huit semaines. Le département a également reçu des étudiants de l'Université pour leur faire découvrir les métiers en droit, économie et gestion, qui prévalent dans la fonction publique territoriale. *« L'aide du département n'est pas que financière, insiste Marc Gaudet, elle est sociale et humaine. De ce point de vue, le département est indispensable » !*

Jacqueline Gourault Ministre de la Cohésion des Territoires.

Les départements construisent aussi les collèges, entretiennent les routes départementales, les ronds-points et les ouvrages d'art qui vont avec, et gèrent de façon exclusive l'action des pompiers. Mais ils gèrent aussi une part de la culture (châteaux et musées qui lui appartiennent), le sport et le tourisme, souvent les ports maritimes, de commerce et de pêche, ainsi que les aérodromes. Avec 3 600 Km de routes, 31 000 élèves et 57 collèges publics, *« le budget de 731M€ est difficile à équilibrer,* reconnaît Pauline Martin, vice-présidente en charge des finances. *La première raison est l'augmentation exponentielle des aides de solidarités à verser ».*

Parmi les recettes qui sont les siennes (part de TVA notamment, Dotation globale de fonctionnement), il en est une que l'on connaît peu : la DMTO, c'est-à-dire les droits de mutation que l'on paye chez le notaire quand un bien immobilier change de main. Insuffisant pour trouver l'équilibre, c'est donc le recours à l'emprunt qui fait le reste, comme toutes les collectivités.

Alors quand l'État signe des accords de relance, les financements sont bienvenus. Dans tous les départements, l'on parle de réhabilitation des collèges et des Ehpad, de la modernisation du réseau numérique, de l'extension des itinéraires cyclables touristiques. Dans le Loiret, il est aussi question de la création d'un parc naturel et de la rénovation des écluses du canal d'Orléans.

Jacqueline Gourault résume ces accords en rappelant que *« les départements sont des opérateurs de terrain ».*

Communes et com-com, la vie en partage

Pauline Martin est maire de Meung-sur-Loire, présidente de l'association des maires du Loiret, et de cette communauté de communes des *« Terres du Val de Loire »*. À cheval entre Loir-et-Cher et Loiret, elle rassemble 25 communes et 50 000 habitants.

« La commune, c'est la proximité, dit-elle avant tout. *C'est la relation directe à l'habitant, la connaissance du terrain. Les problèmes y sont gérés dans l'immédiateté, avec une acuité que n'ont ni l'État ni l'interco »*. Preuve en est, la maîtrise conservée de l'urbanisme, qui reste la compétence du maire, y compris dans une intercommunalité.

Parmi les huit compétences que doivent se donner les intercommunalités, il y a souvent celles de fonctions très techniques comme l'assainissement, que ne peuvent pas s'offrir les plus petites communes. *« Déléguer à une entreprise privée, c'est perdre la main »*, disent certains maires. Alors pourquoi ne pas se regrouper ? L'interco peut alors se permettre de mutualiser les services d'un spécialiste. *« Elle est un outil au service des communes, et n'a pas vocation à se mettre en avant »*, insiste Pauline Martin.

Pauline Martin présidente de l'Association des Maires du Loiret.

L'optimisation des moyens, permet à long terme de rationaliser la masse salariale, souvent montrée du doigt. *« Si l'on doublonne encore certains postes,* concède Pauline Martin, *ce ne sera bientôt plus le cas. Les finances sont observées à la loupe, par l'État et les administrés »*.

Eau et assainissement, gymnases, piscines ou routes communautaires sont logiquement mutualisés. La relation directe à l'école reste toutefois souvent proche de la commune elle-même et rarement cédée. Par contre le périscolaire est volontiers mis en partage. Il est assez pertinent de proposer un catalogue des centres de loisirs et de camps d'été par exemple. Idem avec la programmation culturelle territoriale, qui induit une idée de service à la population, de valorisation du territoire et de connaissance de ce qui se passe chez son voisin.

Le législateur a donc laissé une marge de manœuvre aux élus, pour remplir la corbeille de la mariée.

Développement économique, tout le monde en veut

La plus visible des mutualisations est sans doute la compétence économique, dont toutes les intercommunalités se sont saisies. Une valeur qui se gère donc à l'échelle d'un territoire.

Alain Esnault est ancien chef d'entreprises, élu en Touraine depuis 1989. Maire de Sorigny depuis 2008, il est aussi vice-président de la com-com « Touraine vallée de l'Indre », CCTVI. Il en fut d'ailleurs l'artisan par la fusion des Pays d'Azay-le-Rideau et du Val de L'Indre.

Aujourd'hui, cette com-com compte un peu plus de 50 000 habitants pour 22 communes. Mais le plus extraordinaire réside dans son réseau de 17 zones d'activités. 2 600 entreprises y ont élu domicile et emploient 15 000 salariés. Isoparc a vu le jour dans les années 2000. Il s'étend sur 235 hectares, gérés de façon très écologique. *« On voulait intégrer le commerce et l'industrie dans la nature,* explique Alain Esnault. *Puis on s'est intéressé au déploiement des nouvelles énergies avec le photovoltaïque et maintenant l'hydrogène »*.

Alain Esnault vice-président de la Communauté de Communes touraine Vallée de l'Indre.

Il y eut dans un premier temps des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un garage, puis la CCTVI a investi dans son projet « Isoparc » pour la création d'une station de production d'hydrogène pour véhicules automobiles. Les camions du pôle routier s'y alimenteront, mais aussi à terme les camions-bennes, les bus, et même les trains de la ligne Tours-Loches d'ici fin 2022.

« Les investisseurs privés s'intéressent à nous, se félicite Alain Esnault, *mais aussi des ETI comme Total et Engie »*. Pourtant trop peu relayé dans les projets nationaux, l'édile s'implique dans France Hydrogène, association des acteurs de la filière. *« La réussite de tels projets est une question d'implication des élus. Il faut avoir un esprit d'équipe pour déterminer l'intérêt général »*.

Résultat de cette réussite, le territoire connaît une croissance démographique de 1,4 % chaque année. Il faut dire que les revenus de ce développement intercommunal sont mis à profit pour la création de crèches, de restaurants d'entreprise, de parkings de covoiturage et de transport en commun depuis la métropole. *« Nous travaillons au partage des richesses du territoire selon le schéma de cohésion territoriale »*, poursuit Alain Esnault. En venant à la campagne, les gens veulent aussi sortir et bénéficier des équipements de culture, de loisirs et d'éducation. *« Nous sommes à la bonne échelle,* conclue Alain Esnault. *Avec une certaine aisance, on peut gérer le bon développement. Nous sommes sur la bonne piste, entre les fusions de communes réussies, et l'harmonie des coûts »*.

Mais qui paye quoi ?

Tout cela induit la question très sensible des finances. Qui paye quoi, avec l'argent de qui ? L'idée étant d'être plus fort ensemble, c'est un système de péréquation qui permet à chaque commune de conserver son budget, mais de lisser l'ensemble des revenus, de la commune la plus riche à la plus démunie. Les regroupements d'interco ont mis à jour les disparités les plus criantes, souvent là où les attributions de compensations étaient les plus faibles. Les communes centre ont donc un rôle important à jouer, y compris de solidarité, sans toutefois être lésées. Le curseur n'est pas toujours facile à placer. *« Le président d'interco devient un chef d'orchestre,* résume Pauline Martin. *Il fait de la dentelle pour que le sentiment de reconnaissance existe pour tous, grandes et petites communes ».*

Ce phénomène est criant si l'on aborde le volet des « communes nouvelles ». Une strate supplémentaire, encore peu connue, qui consiste au regroupement de communes souvent très petites et rurales. Exemple dans le Loiret avec le Malesherbois.

La métropole : envie de travailler ensemble

La communauté urbaine est un EPCI, établissement public de coopération intercommunale. Au sens de la loi, *« il regroupe plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave, qui forment un ensemble de plus de 250 000 habitants et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire ».*

Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg furent les premières communautés urbaines en 1966. Au fil des lois, les choses ont évolué. En 2010 sont nées les métropoles, qui reçoivent des compétences déléguées par les communes, mais également, et c'est là essentiel, par les départements et régions où elles sont situées. En 2017, Tours et Orléans deviennent des métropoles. Elles centralisent donc des fonctions essentielles comme le développement économique, les affaires sociales, politiques et culturelles, en plus de la voirie, l'urbanisme, les transports, les cimetières et les gares... entre autres. Orléans a choisi parmi les compétences facultatives : le sport de haut niveau, la culture, les parcs, patinoire et autres éléments d'animation.

La communauté urbaine est gérée par un conseil communautaire, composé de conseillers municipaux des communes membres. Avec 22 communes et 286 000 habitants, Orléans et Tours sa voisine, sont à taille égale.

« C'est le niveau le plus abouti et le plus intégré des intercommunalités, précise Christophe Chaillou, *président d'Orléans Métropole. Mais cela reste la réunion de communes qui décident de travailler ensemble ».* La métropole est un organisme qui vit au rythme de ce que veulent en faire les communes. Orléans a d'ailleurs entamé un audit pour faire le point sur l'ensemble des transferts qui avait été choisis lors de sa création. *« Le passage de l'agglo à la métropole s'est fait en moins de trois ans,* se souvient Christophe Chaillou. *Il faut maintenant prendre du recul et regarder ce qui doit être adapté ».* L'organisation peut donc évoluer au fil du temps et des besoins.

Christophe Chaillou président d'Orleans Métropole.

Fut une époque où l'on parlait même d'un pôle métropolitain, qui inclurait Blois, et pourquoi pas Chartres, Bourges et Châteauroux, œuvrant pour l'enseignement supérieur, la culture ou le tourisme, comme ce fut le cas pour la French Tech.

Quant au Plan de relance, *« C'est une belle opportunité pour le territoire,* reconnaît Christophe Chaillou. *On travaille un certain nombre de projets que nous voulons soumettre à l'État dans les domaines de la transition écologique, des transports ou de la mobilité. J'attends maintenant la méthodologie et les délais, ce dont nous parlerons avec la nouvelle préfète de région ces prochains jours. Par ailleurs, nous sommes vigilants au fait qu'il s'agisse bien de financements supplémentaires, et pas de subventions de droit commun ».*

> *“ La métropole est un organisme qui vit au rythme de ce que veulent en faire les communes ”*

Les régions

Le conseil régional compte chez nous 77 membres élus par les habitants pour six ans. Depuis peu, les régions ne sont plus qu'au nombre de treize. Elles ont de ce fait des budgets importants et des compétences élargies. Sont-elles pour autant de petits gouvernements ?

« Dans leurs domaines de responsabilités oui, répond François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. *Toutefois, les régions n'ont pas le pouvoir de la loi et rarement le pouvoir réglementaire, qui appartiennent à l'État. Elles ont en France des pouvoirs moindre que certaines unités des pays fédéraux comme la Suisse, les États-Unis ou l'Autriche ».*

Les régions ne demandent pas plus de pouvoirs, mais insistent sur quelques points d'actions déterminants, comme par exemple la possibilité d'intervenir dans les fonds propres des entreprises de leur territoire. Une façon de mieux cibler et d'interagir avec l'économie locale.

En effet, au rang des compétences des Régions, la première est le développement économique du territoire. Centre-Val de Loire a pour cela créé son agence Dev'Up. S'y ajoutent les lycées, le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et les mobilités ferroviaires. Ajoutons les transports scolaires qu'elles viennent de reprendre aux départements, et les transports interurbains.

Pour gérer tout cela, les régions ont des ressources multiples. Le Centre-Val de Loire a voté cette année son budget à hauteur de 1,5MD€. Ses rentrées sont principalement issues de la ressource nationale. Une part de la TVA, une autre de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, ou

Francois Bonneau Président de la Région Centre-Val de Loire.

encore les cartes grises. La région perçoit des dotations d'État, mais ne lève pas l'impôt. Elle n'a pas de pouvoir de taux sur ses ressources, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas les ajuster, comme le font les départements ou les communes avec les taxes locales.

S'agissant du plan de relance, les Régions s'en emparent bien sûr, au profit de la vie des entreprises. La Région Centre-Val de Loire postule aux appels à manifestation d'intérêt, dans les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile ou les Territoires d'industrie. *« Pour cela, notre agence Dev'Up est totalement mobilisée pour accompagner les entreprises »*, insiste François Bonneau. L'idée est de renforcer la digitalisation ou la robotisation par exemple. Cent-sept des cent-quinze dossiers présentés ont été retenus. Ils seront accompagnés par les services de l'État et ceux de la Région, à raison d'enveloppes de 400 000 € à 800 000 €.

Le CESER, consultant de droit

Il est une instance peu connue et pourtant significative, c'est le CESER, conseil économique, social et environnemental régional. *« Cette seconde assemblée, constituante de la région, est consultative,* explique son président Éric Chevée, *à côté de l'assemblée politique qui elle, est décisionnaire ».* Le CESER donne son avis sur les politiques présentées, et élabore des contributions pour orienter les politiques régionales. Le CESER intervient donc en amont du Conseil régional, et siège dans le même hémicycle. Il est représentatif de la société civile et pour cela, est constitué de quatre collèges : les employeurs (consulaires, MEDEF, CPME, U2P, et les employeurs de l'ESS), les représentants des syndicats de salariés, les représentants du monde associatif (consommateurs, usagers, familles, étudiants, sport et culture, nature et environnement) et des institutions comme les universités et centres de recherche. Le quatrième collège compte quatre personnes désignées par le préfet.
Les cent conseillers sont proposés par leurs organisations, et nommés par un arrêté du préfet pour un mandat renouvelable de six ans. Ils sont rémunérés à hauteur de 45 % des émoluments des conseillers

Éric Chevée Président du CESER.

régionaux, et au prorata du travail effectué. Tous travaillent en bureaux et commissions sur des sujets dont ils s'emparent en fonction de leurs qualités et compétences. Les sujets étudiés sont pour certains obligatoires, comme le budget régional, ou optionnels. Il arrive que le président de région demande l'avis du CESER sur certains points avant de les porter au débat du conseil régional. Ce fut le cas notamment pour le suivi de la réforme de l'apprentissage. Enfin, certains sujets sont l'objet d'auto-saisine, dont le sujet va de la déprise agricole au déploiement du fret ou encore l'agro-industrie. *« Le conseil régional n'est pas tenu de suivre nos préconisations,* assure Éric Chevée. *Et c'est heureux, car la démocratie veut que la décision finale soit prise par l'élu. Il est toutefois de sa responsabilité d'en intégrer certaines s'il les juge opportunes ».*

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Qui fait quoi ?

Écoles.....commune
Collèges.....département
Solidarités action sociale.....département
environnement (eau, déchets,
protection des espaces naturels.....département
construction et de l'entretien du réseau
routier départemental.....département

Développement économique.....régions, Com-com,
Lycées.....région
Formation professionnelle.....région
Apprentissage.....OPCA
Santé / hopitaux.....État, ARS

- En Région centre, le plan de relance n'a qu'une adresse, initialisée par la préfecture de région : ***https://bit.ly/guichetfrancerelancecvl***

- Vous pouvez aussi vous inscrire à la lettre d'information du Plan de Relance, en entrant votre adresse mail au lien suivant : ***http://bit.ly/inscriptionlettrefrancerelancecvl***

Initiative Loir-et-Cher se rapproche des collectivités

C'est un partenariat novateur qui vient d'être acté entre la communauté de communes du « Perche et Haut Vendômois » et ILC, Initiative Loir-Cher. L'association qui accompagne la vie des entreprises, veut être plus près encore du terrain, pour être plus réactive.

« Notre relation aux communautés de communes est historique, explique le président d'Initiative Loir-et-Cher Marc Michaud, *bien qu'elle n'ait été formalisée qu'en 2016 par la loi NOTRe ».* Pour un grand nombre, ces collectivités sont adhérentes d'ILC, qui est en quelques sortes devenu un partenaire officiel du développement économique local. ILC est même partie intégrante de Dev'Up, l'agence de développement économique de la Région.

Cette proximité avec les communautés de communes, a permis au fil du temps, et par cette présence très étroite sur le terrain, de répondre aux besoins de certaines d'entre elles. *« C'est le cas du Perche et Haut Vendômois,* explique sa directrice Ingrid Vesprini. *Le conseil communautaire a fait appel à ILC pour accompagner nos entreprises dans leur développement ».* ILC sera donc aux côtés de la com-com durant un an. Depuis le mois de janvier, un chargé de développement économique est dans les locaux du siège à Fréteval, à raison d'une journée par semaine, et participe aux travaux de la commission de développement économique.

« Toutes les collectivités ne peuvent pas s'attacher les services permanents de spécialistes économiques, résume Marc Michaud, *et les élus ne sont pas tous des chefs d'entreprise. Pourtant, il leur faut parfois répondre rapidement à la demande d'une entreprise qui voudrait saisir une opportunité de développement ou qui appelle à l'aide ».*

Pour cela, la convention qui vient d'être conclue, assure qu'un technicien d'Initiative Loir-et-Cher est au contact de la réalité du terrain et peut se saisir sans délai, des dossiers les plus urgents. *« Jusqu'à présent les com-com nous envoyaient les dossiers des entreprises éligibles à nos fonds. Maintenant, avec quelqu'un chez eux, on peut identifier et aider plus rapidement ».*

> *« ILC est une association qui travaille avec professionnalisme et souplesse dans la libération des fonds »*

Gestionnaire de fonds

Si le cœur de métier d'ILC est la création et la reprise par le prêt d'honneur, sa force est aussi dans sa capacité d'adaptation et sa rapidité d'action. Un service pour lequel ILC est compétent, jusqu'au décaissement des fonds attribués.

Isabelle Soirat est vice-présidente d'Agglopolys, en charge de la stratégie économique et des relations avec les entreprises. *« De longue date, Agglopolys abonde l'enveloppe qui soutient les prêts d'honneur pour la création ou pour renforcer les fonds propres des entreprises. Avec sa compétence du développement économique, l'agglo se doit d'être aux côtés des porteurs de projets ».*

Agglopolys a récemment confié à ILC le fonds UrgencÉco, subventions de 350K€ pour répondre à la situation difficile de certaines entreprises suite aux fermetures administratives liées à la crise sanitaire. *« ILC est une association qui travaille avec professionnalisme et souplesse dans la libération des fonds,* poursuit Isabelle Soirat. *J'ajouterais bienveillance, professionnalisme et réactivité ».*

Plan de relance aussi

Ce partenariat avec les communautés de communes s'exerce bien sûr pleinement dans le cadre du plan de relance, mais aussi dans les dispositifs pour lesquels la Région a sollicité Initiative Loir-et-Cher pour gérer les fonds d'urgence. Rappelons enfin qu'ILC apporte une expertise, et s'engage à accompagner les territoires sur la partie économique.

Initiative Loir-et-Cher
Maison des entreprises
16 Rue de la Vallée Maillard,
41000 Blois

Tél. 02 54 56 64 17
Courriel : ilc@initiative-loir-et-cher.fr

Le photographe Romain Gibier signe la série « *Culture en danger* »

Portraits tragi-comiques de professions à l'arrêt depuis le début de la crise sanitaire, les photos de la série *« Culture en danger »* dénoncent la fermeture des structures culturelles. Le détail, avec celui dont l'œil a su capturer leur détresse.

Photographe et artiste du spectacle, Romain Gibier a longtemps repoussé le moment de s'exprimer pour dénoncer l'injustice ressentie par le monde de la culture. *« Au début, je fermais les yeux… Je repoussais mon coup de gueule en me disant que ce n'était pas le moment »*. Puis la période des fêtes est arrivée, avec une mauvaise nouvelle : alors que le secteur culturel se préparait depuis plusieurs semaines à retrouver son public, le 15 décembre, le gouvernement a annoncé qu'il ne rouvrirait pas. *« À ce moment-là, les comptes étaient dans le rouge, notre monde s'effondrait… Il fallait que je m'exprime »*, raconte celui qui, pour faire passer sa colère, se lance dans un projet d'envergure. L'idée ? Représenter le plus de métiers de la culture possible, en photographiant ceux qui les exercent. Pour cela, il sollicite son entourage, interpelle son réseau. Dès la première photo, sur laquelle figure un médiéviste en costume, l'esthétique est posée : l'éclairage sur fond noir traduit le désœuvrement et la solitude du sujet, et fait ressortir le tampon *« non-essentiel »*. Écarlate, ce dernier apparaît comme *« une provocation, une manière de dire "m*rde" à cette étiquette que nous collent nos dirigeants »*.

Avec les jours qui passent, la liste des professions mises en scène s'allonge. Car l'artiste tourangeau, à l'origine de la compagnie Détour de rue, le sait bien et veut le montrer : la culture existe grâce à une mosaïque de professions différentes. *« Il y a notamment des métiers auxquels on ne pense pas, comme celui de backliner, ou d'accrocheur-rigger »*, énonce-t-il. Le premier sert à ré-accorder les instruments en arrière-scène, le second à accrocher des agrès ou du matériel permettant l'installation d'appareillages pour le son ou la lumière… Et tous deux représentent autant de personnes dont l'activité est au point mort. Sur sa page Facebook, Romain Gibier diffuse les photos par séries, au rythme où il les prend. Avant de se mettre en contact avec Franck Mouget, l'un des piliers du collectif Ohé du Bateau, qui lui ouvre son carnet d'adresses et lui propose un affichage. Environ 70 photos sont placardées sur le Bateau Ivre, et l'idée d'une diffusion plus large germe, obligeant le photographe à réfléchir à la création d'une plateforme pour mettre les fichiers à disposition des institutions culturelles. Salles de spectacles, mais aussi cinémas, musées ... pourront bientôt s'emparer de cet outil pour rendre hommage aux danseurs, conteurs, metteurs en scène, trapézistes, directeurs de musée ou de théâtre, artificiers, calligraphes, costumiers, membres d'une ligue d'improvisation… et autres professions tout à fait essentielles à la vie culturelle – et donc, à notre vie tout court.

J.L

Page Facebook : Romain Gibier

Un nouvel espace culturel immersif dédié à Léonard de Vinci au Château du Clos Lucé

Au printemps 2021, le Château du Clos Lucé à Amboise inaugurera les nouvelles *« Galeries Léonard de Vinci peintre et architecte »*. Une expérience immersive qui plongera petits et grands dans le processus créatif du maître de la Renaissance grâce aux technologies numériques.

En 2019, année de célébration du 500e anniversaire de la disparition de Léonard de Vinci dans la région Centre-Val de Loire, le Château du Clos Lucé avait accueilli plus de 520 000 visiteurs, une hausse de 33 % qui n'a malheureusement pas pu se confirmer en 2020 en raison de la crise sanitaire.
Propriété de la famille Saint-Bris depuis 1855, le Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci, a pour volonté de transmettre l'héritage, la mémoire et la connaissance de l'artiste italien.
« Le Clos Lucé est un château pour le futur. Fidèle à sa vision, il poursuit sa mission d'interprétation de tout l'univers de Léonard de Vinci. » explique François Saint-Bris, Président de la SAS Château du Clos Lucé – Parc Leonardo da Vinci.
Avec l'ouverture de ces nouvelles galeries, l'institution enrichit son offre en s'intéressant plus particulièrement à l'œuvre picturale et architecturale du génie florentin, faisant la part belle aux dispositifs d'immersion en réalité virtuelle ou augmentée, aux tables digitales et même aux jeux vidéo. La technologie étant déjà omniprésente sur l'ensemble du domaine, grâce notamment à un partenariat avec IBM et Dassault Systèmes.
Ces espaces se développent sur 500 m², dans un ancien bâtiment industriel réhabilité, une usine textile construite par Armand Moisant (1838-1906), située au cœur du parc du Château.

Galeries Léonard de Vinci peintre et architecte.

Une fresque picturale virtuelle

Au rez-de-chaussée, le public est plongé dans un spectacle immersif à travers 17 chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci, offrant les clefs de compréhension du processus pictural, du dessin préparatoire à la peinture finale.
Au cœur de ce spectacle animé apparaissent des œuvres du Louvre, de la Galerie des Offices de Florence, des musées du Vatican, de la National Gallery de Londres, de la Pinacothèque de Munich, du Musée National de Cracovie, de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg et de la National Gallery de Washington.
Placé au centre du dispositif de projection, le visiteur est invité à contempler les techniques de l'artiste : correspondances des visages, des sourires et des mains, la perspective, le sfumato, la Cène et les horizons bleutés des paysages.

Léonard de Vinci architecte

Dans la galerie supérieure, un parcours pédagogique et ludique permet de mieux appréhender l'univers de Léonard de Vinci architecte civil, religieux et militaire, urbaniste et metteur en scène de spectacles éphémères. Cette galerie met en lumière sa passion pour les mathématiques et la géométrie dans l'espace. Des maquettes grandeur nature, des tables digitales, des animations 3D, des jeux vidéo jalonnent le parcours.

La deuxième aile du bâtiment propose des ateliers scientifiques et techniques, dédiés aux groupes scolaires, proposant aux élèves de manipuler des inventions de Léonard de Vinci.
Au premier étage, une salle multimédia expérimentale propose le survol sur des machines volantes du Palais Royal de Romorantin reconstitué en 3D (projet de demeure royale commandé par François Ier dont le chantier a été interrompu après la mort Léonard de Vinci).

C.C

LABO-Léonard de Vinci architecte.

NOUVEAU MINI COUNTRYMAN ÉDITION NORTHWOOD.
PLACE À TOUTES VOS PASSIONS.

Doté d'un toit ouvrant panoramique, d'un coffre électrique et d'une caméra de recul, le Nouveau MINI Countryman Édition Northwood est taillé pour les passionnés d'aventure. SUV compact et spacieux, il s'adapte aux passions de chacun, que ce soit en ville ou en pleine campagne. Prenez la route, il ne tient plus qu'à vous de le mettre à l'épreuve.

À partir de 370€/mois*. LLD 36 mois sans apport. Entretien et extension de garantie inclus.**

MINI STORE BLOIS
5 Rue de l'Azin
41000 Blois
02 54 50 40 40

Exemple pour un MINI COOPER COUNTRYMAN Édition Northwood. *Loyer arrondi à l'euro supérieur. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30000 km intégrant l'entretien et l'extension de garantie. 36 loyers linéaires : 369,99 €/mois.**
*Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'un MINI COOPER COUNTRYMAN Édition Northwood jusqu'au 31/03/2021 dans les MINI STORES participants. Exclusion faite des montants relatifs aux bonus ou malus écologiques susceptibles de s'appliquer. Sous réserve d'acceptation par MINI Financial Services - Département de BMW Finance - SNC au capital de 87 000 000 € RCS Versailles B 343 606 448 TVA FR 65 343 606 448. Courtier en Assurances immatriculé à l'ORIAS n°07 008 883 (www.orias.fr). Consommation en cycle mixte : 6,3 - 7,0 l/100 km. CO2 : 142 - 158 g/km selon le cycle d'homologation WLTP. Les valeurs d'émission de CO2 et de consommation d'énergie mesurées sur la base du cycle d'homologation WLTP correspondent à des valeurs européennes. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour connaître les valeurs de consommation et d'émission de CO2 correspondant aux véhicules configurés pour le marché français pour les modèles sur lesquels se porte votre intérêt. Retrouvez plus d'informations sur WLTP sur le site mini.fr. **Hors pièces d'usure.